



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1697, 3

Eur. 511^m - 16973

Mercur



<36624560700013

5

<36624560700013

Bayer. Staatsbibliothek

}}}

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

MARS 1697.



A PARIS,

Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle
du Palais, au Mercure Galant.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on le
vendra Trente sols relié en Veau, &
Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,

**Chez G. DE LUYNES, au Palais, dans
la Salle des Merciers, à la Justice.**

**T. GIRARD, au Palais, dans la grande
Salle, à l'Envie.**

**Et MICHEL BRUNET, grande Salle
du Palais, au Mercure Galant.**

M. D C. XCVII,

Avec Privilège du Roy



A V I S.

Quelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employes dans les Memoires qu'on envoie pour ce Mercure, ou ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On réitere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourveu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On

A ij

A V I S.

prie seulement ceux qui les envoient, & sur tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes, d'affranchir leurs Lettres de port, s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.

Le Sieur Brunet qui debite presentemens le Mercure, a rétabli les choses de maniere qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne, il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin, Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure

A N N E E.

long-temps avant qu'il soit arrivé dans les Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Brunet, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La première, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre sitost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant que l'en en fasse le débit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont lu eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sieur Brunet, puis qu'il se charge de faire

A iij

A V I S.

les paquets luy-mesme, & de les faire porter à la Poste ou aux Messagers, sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose generalement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, on les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura lieu d'estre content.



NEBOURNE

CALANT

MARS 1697.

IE ne puis mieux commencer cette Lettre que par une Devise qui a esté faite pour le Roy, & qui convient parfaitement au Surnom de Grand, que ses merveilheuses qualitez luy ont

A iij.

8 MERCURE

fait donner si justement.
Cette Devise a le Soleil pour
Corps , & ces mots Latins
pour Ame. *Non surrexit major.*
Vous en trouverez l'explica-
tion dans ce Sonnet.

CEs grands Heros qu'on voit
tant vantés dans l'histoire,
Celebres en vertus, fameux par
mille exploits,
Et qui malgré du temps les rigou-
reuses loix,
Dans l'Univers encor font briller
leur memoire.

2
Surpris dans la défaite, enflex
dans la Victoire,

GALANT.

9

Ont laissé découvrir des défauts
quelquefois.

Il n'est que LOUIS seul dont le
Ciel ait fait choix,

Pour arriver sans tache au com-
ble de la gloire.

?

Tout conduit ce Monarque à l'im-
mortalité,

Son zèle, ses Edits, ses soins, son
équité,

Ses immenses travaux, sa sagesse
profonde. ?

Il est du nom Chrétien, & l'hon-
neur & l'appuy,

On n'en a jamais vu de si grand
dans le monde,

10 MERCURE

*Et l'on n'en verra point de si
Grand après luy.*

M^r l'Archevêque de Paris ayant resolu de faire sa Visite dans l'Abbaye Royale de Saint Victor, selon la coutume de ses Predecesseurs, y fut receu des Chanoines Reguliers de cette Eglise le 16. du mois passé, avec tout l'honneur que l'on peut rendre à un Prelat autant distingué par sa vertu que par sa naissance. M^r de Letteignan, Prieur de cette Abbaye & Docteur de Sorbonne, le

complimenta en ces termes,
à la teste de sa Compagnie.

MONSEIGNEUR.

Il nous seroit bien difficile d'expliquer lequel des deux mouvemens l'emporte aujourd'hui dans nos cœurs, ou le respect ou la joye. Je puis assurer vostre Grandeur que nous avons tous pour elle une profonde veneration. Nous savons que ce n'a esté que la Religion & la pieté qui ont sollicité pour vous, & malgré vous, vostre élévation. Nous ne la devons ny aux services de vos Ayeux, ny

12 MERCURE

aux triomphes d'un Frere. La voix de la vertu a esté plus forte que l'éclat de la naissance & que le bruit de la victoire.

Aprés une entrée aussi caponique, nous ne sommes point surpris de voir refleurir éminemment la discipline de l'Eglise dans ce grand Diocese. Le merite n'y est plus sans employ; le zele n'y est plus sans autorité, ny le travail sans récompense; en un mot, la sagesse regle tous vos pas, l'innocence les accompagne.

Ce sont, Monseigneur, ces motifs de nos respects, qui font en même temps le comble de nostre

GALANT: 13

joye. Nous remercions tous les jours dans nos saints Sacrifices le Seigneur qui donne de temps en temps à son Eglise des Borromées, de nous avoir donné un aussi grand Prelat, & nous nous applaudissons à nous mêmes, quand nous faisons reflexion que nostre bonheur l'a enfin emporté sur vostre humilité, & le souhait d'un grand Diocese, sur le regret d'un autre, qui gemiroit encore, s'il n'avoit trouvé dans vostre Successeur & vostre nom & vostre vertu.

Pour moy, Monseigneur, en mon particulier, je ne puis m'empêcher d'avoüer à Vostre Grandeur,

14 MERCURE

que penetré de ces sentimens, il y avoit longtems que je souhaitois avec passion de vous presenter cette Compagnie, pour recevoir vostre premiere benediction. C'est une Compagnie qui sera toujours celebre tant qu'elle répondra à la gloire de son nom, qui vient vous offrir une soumission fidelle; & qui fera toujours gloire de se distinguer parmy ceux qui s'efforcent à l'envi de vous marquer une inviolable obeissance.

M^r l'Archevêque répondit à M^r de Letteignan d'une maniere tres-honneste & tres-engageante, luy dilant entre

GALANT. 15

autres choses, qu'il ne manqueroit point en toutes sortes d'occasions de luy donner à luy, & à toute la Communauté, des marques de distinction & d'estime. Après qu'il eut célébré la Messe, & fait tout ce qu'on a coutume d'observer dans les Visites, il renvoya tous les Officiers, & demeura seul dans cette Maison. Il y vécut trois jours, allant avec la Communauté, à toutes les Observances & regularitez, & même aux Matines qui se chantent à minuit, auxquelles il assista.

16 MERCURE

ainsi qu'aux autres Offices, seulement en Chappe de Chœur comme un simple Chanoine, sans aucun cortège de Domestiques, n'ayant pour toute distinction qu'une modestie d'Ange, & la grande Croix archiepiscopale qu'un Religieux portoit devant luy. C'est ainsi qu'il resuscite dans ces derniers temps l'exemple de Saint Augustin, qui vivoit de cette maniere en commun avec les Clercs de son Eglise. L'Abbaye de Saint Victor a esté fondée au commencement

du douzième siècle; & depuis son établissement elle n'a souffert aucune réforme. La régularité qui s'y est conservée ne peut s'attribuer qu'à la soumission constante qu'elle a toujours eue aux Evêques & Archevêques de Paris.

La matière des Agapes est fort curieuse, & inconnue peut - estre à beaucoup de gens. Vous ne serez pas fâchée de voir ce qu'en a écrit M^r de Cypiere.

Mars 1697.

B

A MONSIEUR B. L. E. T.

J'Ay lû ; Monsieur , avec beaucoup de plaisir ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur les Agapes , & pour obeir à ce que vous m'ordonnez , je vous répons que vostre sentiment me paroist bien soutenu par les preuves , & l'érudition sacrée & profane , que vous apportez toujours à vostre ordinaire ; mais comme vous n'avez fait qu'un nouveau Siftême , sans parler de quelques Au-

teurs qui sont contraires à vostre opinion, je crois que pour l'affermir & l'établir solidement, il faut que vous donniez la resolution d'une objection qui se tire des Ecrivains Ecclesiastiques; car supposer, comme vous faites, que tout le monde pense la même chose que vous sur cette matiere, & qu'il refout luy-même les difficultez de l'Histoire, ou qu'il trouve même ces difficultez, c'est agir de trop bonne foy, & avec trop de modestie.

Je vous fais donc cette ob-

B ij

20 MERCURE

jection , & j'attens de vous une réponse qui me fera infailliblement autant de plaisir que ce que vous m'avez déjà écrit. Elle est prise de Baronius , Historien tres-fameux dans le Christianisme, & qui ne cede en rien aux Eusebes & aux Severes , anciens Auteurs tres-recommandables parmy les Critiques & les Theologiens. C'estoit une tres-loüable coutume dans l'Eglise des premiers siecles, dit ce sçavant Cardinal, de faire en memoire de Jesus-Christ, & suivant les

preceptes, ce qu'il fit dans la dernière Cene. C'estoit de faire un festin immédiatement avant que de célébrer l'Eucharistie, ainsi que fit Nostre Seigneur, qui n'institua cet auguste Sacrement qu'après le soupé. Ces festins, Monsieur, se faisoient principalement pour les pauvres. Les riches y estoient aussi receus; mais ce n'estoit qu'une espece de ceremonie pour eux; pour conserver la memoire de la dernière Cene que celebra Nostre Seigneur avec ses Apostres, & entretenit l'union

22 MERCURE

& l'amitié entre les Fidèles; car c'est ce que signifie le mot d'Agape.

Les Juifs nouvellement convertis à la Foy regardant l'Eucharistie comme l'ancienne Pasque, qui s'est tousjours celebrée dans l'Eglise Judaïque par un festin où l'on mangeoit l'Agneau Pascal & les pains azimes, introduisirent dans l'Eglise Chrestienne ces Agapes, & les Gentils, dit Primasius, estimant qu'il falloit imiter Jesus-Christ en tout ce qu'il fit lors qu'il institua l'Eucharistie, observe-

rent la coutume introduite par les Juifs, mais par une raison toute differente ; les uns s'attachant à toutes les circonstances qui accompagnèrent l'institution de ce Sacrement, les autres voulant conserver autant qu'ils pouvoient une image de la Pâque des Juifs. L'Apôtre ne s'opposa pas d'abord à cette Coutume, qui n'avoit pour fondement que la piété & la charité des uns & des autres. Il reprit seulement les abus qui se commettoient dans ces sortes de repas, se réservant à rétablir

24 MERCURE

le bon ordre, ou à reformer les choses illegitimes à un autre temps. *Cetera autem cum venero disponam.* Ep. I. Cor. II.

Ces abus estoient, qu'on n'y observoit pas toute la décence, toute la modestie, & toute la charité que demandoit le Mistere. Cela paroist par le reproche que Saint Paul fait aux Corinthiens, dans le lieu que j'ay déjà cité. *J'apprens, leur dit-il, qu'il y a des dissensions dans vos assemblées, & je le crois en partie, parce qu'il faut qu'il y ait des Heresies. . . . Lors que vous vous assemblez*

assemblez pour celebrer la Cene du Seigneur, chacun pretend avoir droit de manger à la Table; de sorte qu'il arrive que l'un a faim tandis que l'autre est yvre. Mais est ce que vous venez à l'Eglise pour manger, & ne pouvez vous point manger chez vous? Le festin que vous faites en memoire de la Cene du Seigneur, est à la verité loüable, & ce n'est pas en cela que je vous blâme, mais c'est parce que vous y assistez dans un autre esprit que celui que vous devriez apporter à la celebration d'un si haut mystere. Voila en substance ce que leur écrit ce saint Apo.

Mars 1697.

C

26 **MERCURE**

stre. Sur quoy Baronius fait cette remarque ; *quod cum Corinthi non ut decebat, perciperent, Paulus durè redarguit.*

Je puis ajoûter encore ce que rapporte Chedulius dans les Corinthiaques : que les Corinthiens avoient cette mauvaise coutume de faire dans leurs assemblées pendant la nuit, & avant que de célébrer l'Eucharistie, des festins sans aucune decence & sans aucune pieté, & dans lesquels les riches par leur autorité avoient les premieres places, & faisoient souffrir la faim

aux pauvres. Les Payens mêmes reprochoient aux Chrétiens, que dans ces assemblées ils faisoient des festins de Thieste, qui mangea son propre Fils, & qu'ils y traïnoient des choses pernicieuses à l'Etat, & au culte des Dieux de l'Empire. C'est ce qu'on peut voir dans l'Apologie que Tertullien fit pour la Religion Chrestienne, chapitre 39. où ce Pere refute cette calomnie avec une éloquence digne de luy.

Enfin ces Agapes durèrent en Occident jusqu'au temps

C ij

28 MERCURE

de Saint Ambroise, qui les abolit dans l'Eglise de Milan, dont il estoit Evêque : ne trouvant point de meilleur moyen pour empêcher les indecences & les profanations qui arrivoient dans les Eglises à l'occasion de ces festins, & trouvant d'ailleurs une autre voye plus seure pour nourrir & entretenir les pauvres. C'est de ces festins que parlent Saint Pierre & Saint Jude. Le premier écrivant aux Corinthiens, ce me semble, non pas aux Romains, comme croit l'Auteur des

Notes marginales du Nouveau Testament imprimé à Cologne. Le premier, dis je, parlant de certains impies dont parloit aussi Saint Paul, qui recherchoient ces assemblées & ces Agapes pour y femer une doctrine nouvelle, les compare à des fontaines sans eau, & à des nuages agitez par des tourbillons de vents. *Epist. 2. Saint Pierre 2.* Le second les compare à des arbres sans fruits arrachez de la terre, & à des nuées sans pluye. *Hi sunt in epulis suis maculae convivantes*

30 MERCURE

sine timore, semetipsos pascentes, nubes sine aqua quæ à ventis circumferuntur, arbores autumnales infructuosæ, bis mortuæ, eradicatæ. Jud. 1. Ces deux Apostres disent presque la même chose que Saint Paul, & par là on peut comprendre qu'ils parlent tous trois de ces festins, que je crois estre les Agapes, dont vous voyez Monsieur, l'origine & la fin dans l'Eglise, avec la cause qui a obligé les plus saints Evêques de les abolir, comme un abus dans la discipline Ecclesiastique. Je ne sçache

aucun endroit où l'on pratique encore cette coutume, & je ne sçay aussi si l'on doit donner le nom d'*Agape* à certains festins qu'on fait en quelques Eglises d'Espagne, le jour de certaines Fêtes particulieres après la Messe. Dites moy, Monsieur, vostre sentiment là dessus aussi librement que je vous dis les miens, & croyez que je seray toujours fort docile, & fort sensible à l'honneur que vous me ferez. Je suis, &c.

A Bord. ce 1. Janvier 1697.

Je vous envoie un Ouvrage, auquel l'Auteur n'a donné le nom de Satyre, que parce qu'il a cru que ce titre luy attireroit plus de Lecteurs. En effet, c'est une pure morale, qui ne peut estre que d'une tres-grande utilité, si l'on considere quels maux naissent ordinairement du gros Jeu; car le Jeu où la perte ne scauroit estre assez grande pour incommoder personne, peut passer pour un divertissement permis, & quelquefois necessaire à ceux qui ont besoin de se délasser l'esprit. Il est même

toujours innocent , pourvû
qu'on n'y perde point trop de
temps ; au lieu que le gros Jeu
estant un commerce de gens
avares & cruels , qui ne cher-
chent qu'à ravir le bien de
ceux contre qui ils jouent ;
peut estre la source des plus
grands malheurs. L'Auteur ,
après avoir averti que tout le
mal qu'il dit dans cette Saty-
re, ne regarde que luy-même,
ce qui le met à couvert de la
crainte qu'il auroit dû avoir
sans cela de se faire des En-
nemis, explique ce qu'il a en-
tendu par le nom de Rustan,

34 MERCURE

dont il fait des railleries. Tous les Joüeurs , dit-il dans sa Préface , qui ont parcouru plusieurs Academies, me sont témoins qu'on trouve dans toutes des Rustans tels que le mien. Ce sont de vieux pilliers d'Academie , gens sans politesse , qui font du Jeu leur principale occupation. Leur unique dessein est de ruiner tout le monde , s'ils peuvent , par toutes sortes de voyes. Quand les Dupes leur manquent , ils jugent , des coups , ou prestent de l'argent. Ce sont ces sortes de gens que

GALANT: 37

je censure en general sous le nom de Rustan. Que cette lanterne dont je parle, ne soit point suspecte. On peut se souvenir que la plûpart d'eux tous sont gens à lanterne, soit que leur condition ou leur air l'exige ainsi, ou qu'ils soient d'humeur à s'y borner.

S A T I R E

CONTRE LE JEU.

A LYCAS.

JE le vois bien, Lycas, dans ton
impatience
Ton cœur secretement se plaint de
mon silence.

36 MERCURE

Sur le sort des Jolieurs, il est vray,
dés long temps

Ma Muse eust à tes yeux tracé mes
sentimens,

Si je n'avois songé qu'en sage Poli-
tique

Je devois sur ce point supprimer ma
critique,

Qu'en voulant pour le Jeu t'inspirer
du mépris,

Mes leçons dans ma bouche au-
roient perdu leur prix.

Un débauché fameux endurcy dans
ses crimes,

Etablit vainement de pieuses maxi-
mes.

Que luy sert de prêcher, tandis que
tous les jours

On voit ses actions démentir ses dis-
cours ? [catesse,

N'en doute point, Lycas; cette delia

Seule a pu reculer l'effet de ma promesse.

Sous le nom de Joueur, il me conviendrait mal

De censurer un fou qui court à l'Hôpital,

N'étoit que la raison a changé ma conduite.

On blâme en vain le vice à moins qu'on ne l'évite.

Maintenant que le Ciel m'a dessillé les yeux,

Que du Jeu jusqu'au nom tout m'en est odieux,

Je puis en liberté t'étaler la science

Que m'ont fait acquérir dix ans d'expérience,

Où sans cesse attaché par ce funeste employ

J'ay vû que le repos n'estoit pas fait pour moy.

38 MERCURE

En vain à mes desirs le destin favo-
rable

Quelquefois accordoit un gain con-
siderable ,

Eussay-je en un seul jour gagné deux
mille écus ,

C'eût esté peu pour moy , j'en autois
voulu plus.

Toujours mille regrets tirannisoient
mon ame.

*Ah ! pour quoy falloit-il écarter cette
Dame ?*

*Malheureux que je suis ! sans ce
maudit Valez*

*J'aurais eu mon quatorze , & le pic
estois fait ,*

Disois-je étincelant de colere & de
rage ,

Une vive douleur me dictoit ce lan-
Et le Dieu du sommeil comptoit jus-
qu'à trois nuits

GALANT. 39

Sans voir sous les pavots mes yeux
appesantis,

C'est ainsi que souvent mon ame
forcenée

Même dans son bonheur plaignoit
sa destinée,

Mais ne croy pas, Lycas, qu'à de
pareils excès,

Mon esprit dans la perte eust borné
les regrets.

On le croiroit à peine, & ma Muse
sterile

Tenteroit en ces Vers un effort inu-
tile,

Pour te bien exprimer ces longs cris
furieux

Que ma bouche écumante envoyoit
jusqu'aux Cieux.

Non, je ne réponds pas qu'un affreux
précipice

N'eust de mes tristes jours reçu le
sacrifice,

40 MERCURE

Si parmy ces transports qui m'agi-
toient les sens
Je n'eusse craint du Ciel les justes
chastimens ;
Il étoit peu de Loix que je n'osasse
enfreindre ,
Et tout , jusqu'au beau sexe , avoit
lieu de s'en plaindre.
Sur mon cœur irrité , la raison , le
devoir ,
Les Dames , leur beauté , tout per-
doit son pouvoir ;
Et même quelquefois , je l'avoué à
ma honte ,
Dans l'excès du malheur ma langue
un peu trop prompte ,
Par mille emportemens qui font fre-
mir d'horreur , [deur ;
De ce sexe charmant offensoit la pu-
Et telle m'avoit vû , les yeux pleins
d'allegresse ,

M'applaudit à ses pieds d'un retour
de tendresse,

Qui deux heures après voyoit ces
mêmes yeux

Moins tendres, moins soumis, de-
venir furieux.

Mais de retour enfin chez mes
Dieux domestiques,

J'allois leur confier mes disgraces
tragiques.

Là, plus que mon argent je plaignoïs
mon honneur.

Ce triste souvenir me déchiroit le
cœur.

D'inutiles remords mon ame posse-
Des discours du Public se terracoit
l'idée.

Sur tout il me sembloit incessam-
ment le voir

Se donnet sur mon fort un absolu
pouvoir.

Mars 1697.

D

42 MERCURE

L'un blâmant les transports dont j'
n'estois pas maistre

Disoit qu'en compagnie indigne de
paroistre ,

On m'en devoit bannir , & m'en-
voyer ailleurs

Donner un libre cours à toutes mes
fureurs. [Fille

Un autre regardant le destin de la
Qui doit par mon Hymen s'unir à
ma famille ,

La plaignoit par avance , & disoit
que la faim

Peut la reduire un jour à mandier
son pain.

Telle dans ces discours ma gloire in-
teressée ,

Dans mes tristes foyers s'offroit à
ma pensée.

Heureux , trois fois heureux , si ces
reflexions

Avoient fait sur mon coeur quelques
impressions,

Et si pour l'avenir de si justes repro-
ches

M'avoient fait du gros jeu de restes
les approches !

Mais non , à mon malheur tout sem-
bloit conspirer ,

J'ay perdu mon argent , je veux le
retirer ,

Disois-je , & mon esprit pressé de
cette envie

Ne respiroit alors que pour l'Acade-
demie ;

Mais c'estoit pour me perdre un abî-
me nouveau

Dont je vais en ces vers te montrer
le Tableau. [tale ,

Figure-toy , Lycas , cette maison fa-

Comme ce Labyrinthe inventé par
Dedale ,

D ij

44 MERCURE

Où l'on ne vit jamais se sauver de la
mort

Un seul de tous les Grecs qu'y con-
damnoit le sort ,

Là , de vieux affamez , ardens à ma
ruine ,

Fondoient sur mes debris l'espoir de
leur cuisine.

Ils ont pour tout venant des pièges
toujours prests ?

Malheur à tout mortel qui tombe en
leurs filets !

Je passe icy les noms de tous ces
vieux Centaures

Qui sont pour la jeunesse autant de
Minotaures.

Sans m'étendre si loin , il suffit à
mon coeur.

De t'inspirer pour eux une éternelle
horreur. [médire ,

Je ne veux ences vers ny mordre ny

GALANT: 45

Et ma plume à jamais renonce à la
Satire.

Sans ce voeu que j'ay fait, il est yray
cher Lycas,

J'en connois qu'aujourd'huy je n'é-
pargnerois pas,

Sur qui j'exercerois ma fureur van-
geresse ;

Sur tout , certains esprits dont les
tours de souplesse...

Mais non , sur ce sujet je n'ose m'exp-
liquer,

Peut-estre malgré moy j'irois les de-
masquer ;

Un plus digne motif & m'anime &
m'inspire , [dire ,

En qualité d'amy , j'ay cru te devoir
Que cette Academie en mille en-
droits divers

Offre pour t'engloutir des gouffres
tous ouverts,

46 MERCURE

Qu'ailleurs la politesse a choisi son
azile ;

J'ay pris pour l'y trouver une peine
inutile.

Il semble que Rustan ait rendu ge-
neral

Cet air qu'on voit en luy si grossier,
si brutal.

Rustan, dans ce Porttait je n'at-
taque personne,

Rustan verra dans peu la quarantié-
me Automne

Depuis que tous les jours son visage
odieux

Dans ce funeste lieu se presente à nos
yeux.

Là, comme ce Renard qui mangea
le fromage,

Taciturne, il attend les dupes au pas-
sage. [are,

Il sçait les attraper, il excelle en ces

Mais d'un tour different de celuy du
Renard.

A force de flatter le Renard eut sa
proye ; [ce voye,

Rustan ne connoist point une si dou-
Ainsi que son abord son langage est
grossier,

Chacun sçait bien qu'en dire, & moy
tout le premier.

Jamais un mot poli n'est sorti de sa
bouche,

Le Ciel ne connoist pas un esprit
plus farouche.

Qu'un coup en question se trouve
dans son jeu,

D'abord sans raisonner on le voit
qui prend feu.

1, Vous vous faites, Monsieur, un
chagrin inutile,

2, Pourquoi sur ce sujet vous échauf-
fer labile ?

48 MERCURE

„ Luy dit-on , sans qu'il faille icy
„ nous disputer ;
„ Au sentiment d'autrui l'on peut
„ s'en rapporter.

*Non , je n'écoute point les sentiments
des autres ,*

*Mes raisons à coup sûr valent
mieux que les vôtres ,*

Dira-t-il brusquement , & toujours
plus mutin.

On n'a raison de luy que la force à
la main.

Si j'en crois le Public , Rustan dès
son jeune âge ,

En l'Art de friponner fit son appren-
tissage. [goûte les fruits,

Depuis long temps , dit-on , il en
Et l'on voit tous les jours qu'il en a
bien appris.

Un jour à mes dépens , j'enrage
quand j'y pense,

J'en

GALANT: 49

J'en fis pour mes pechez la triste ex-
perience.

Que maudit soit le jour, ou plutost
le destin,

Qui me mit contre luy les Cartes à
la main!

Nous joiions, & bien-tost la fortune
contraire (colere.

Eut épuisé sur moy les traits de sa
Par son ordre cruel, je vois mon
pauvre argent

Faire un saut de ma bourse en celle
de Rustan;

Mais c'est peu; de mes maux voicy
quel fut le pire.

Content de son profit mon homme
se retire.

*Eh! de grace, luy dis-je, une partie
encor,*

*Daignez en ma faveur vous faire
cet effort.*

Mars 1697.

E

50. MERCURE

Me refuserez-vous ce trait de complaisance ?

Le brutal me répond par un morne silence.

[dessein,
Dans un tel procédé, j'entrevoiy son
Et qu'il me quitte ainsi de crainte
qu'à la fin

Je n'aïlle de ses doigts découvrir
l'artifice,

Et du vol qu'il me fait luy demander justice.

Alors, dans la fureur qui saisit mon esprit,

De mes justes regrets l'air au loïn retentit,

Tandis que précédé d'une sale lanterne

Rustan secretement s'applaudit & me berne,

Et que pour six deniers, jusques à son logis,

GALANT. 51

Un gueux pris dans la rue escorte
mes loüis.

C'est ainsi que l'on vit dans cette
Academie.

Deteste-la, Lycas, & pour toute ta
vie,

Et croy que la pluspart de tous ses
partisans,

A la lanterne prés, sont autant de
Rustans.

Heureux, qui dégagé d'un inte-
rest sordide,

Ne connoist dans le jeu que la raison
pour guide,

Et qui comme Damon s'attache à ce
plaisir (de loisir!

Pour remplir seulement ses heures
Jouer par ce motif est un noble exer-
cice,

Mais je hais tous les jeux fondez sur
l'avarice.

E ij

52 MERCURE

La raison en prescrit , où pour se de-
lasser ,

Un esprit quelquefois a droit de s'e-
xercer ,

On peut les pratiquer sans estre mer-
cenaire ,

Le tout dépend du choix que chacun
en sçait faire.

Palamede dans Troye inventa les
Eschecs ,

Ce jeu presque aussitost fut connu
chez les Grecs ;

Il est ingenieux , heureux que d'âge
en âge, [l'usage.

On ait pû jusqu'à nous en conserver
L'Homme moins difficile a plus de

partisans ,

Il s'est rendu fameux , & sur tout
dans ce temps

Où les Dames pour luy font pen-
cher la balance.

GALANT. 33

Il seroit à couvert des traits de l'in-
constance

S'il n'avoit point à craindre un dan-
gereux rival. [fatal

Pour luy le *Triètrac* seul est un écueil

Je vois par tout des cocurs disposez
à le suivre ;

L'ignorer , selon eux , c'est ne sça-
voir pas vivre.

Pour moy , sur tous les Jeux je
supprime ma voix ,

Où l'interest n'est point je laisse un
libre choix.

Il en est toutefois que je voudrois
proscrire ,

Heureux , si par mes vers je pouvois
les déruire !

A quiconque les aime ils sont perni-
cieux ,

Ce siecle m'en fournit mille exem-
ples fameux.

E iij

54 MERCURE

De Joueurs entichis à dire *Tope & Tingue*

Alcippe & Dorilas sont les seuls
qu'on distingue,

Le reste maudissant les *Dez & le Cornet* (let.

Epreuve à l'Hôpital le destin de Ga-
Philargire & Clytus ne sont pas
moins à plaindre,

Aux *Cartes*, comme aux *Dez*, je
vois beaucoup à craindre.

Qu'à jamais, cher Lycas, on ignore
ton nom

Dans ces Cercles nombreux qu'as-
semble *Pharaon*,

Parmy les *Lansquenets*, & tous ces
Jeux funestes,

Qui sont autant de traits des van-
geances celestes,

Dans le nombre des maux que les
Dieux en courroux

Par les mains de Pandore ont répandus sur nous.

Je ne m'étonne pas que vous-me demandiez la Requête de M^r le Comte de Clermont-Tonnerre au Roy: Cette Requête a fait trop de bruit & est trop bien écrite pour ne vous avoir pas donné l'envie de la voir. Je vous en envoie une copie, dans laquelle vous verrez que tout ce que je vous ay souvent dit de la grandeur de la Maison de Clermont-Tonnerre, est véritable.

AU ROY.

SIRE,

Toutes les actions de Vostre Majesté sont autant de preuves que le surnom de Grand ne luy est pas moins dû par sa Justice que par sa Puissance, & que son premier soin est de maintenir chacun dans ses droits. Le Comte de Clermont Tonnerre ose avec confiance luy demander justice, persuadé que Vostre Majesté, qui répand chaque jour de nouvelles graces sur

ses Sujets, ne voudra pas luy enlever des honneurs & des biens qui coutent si cher à sa Famille, & qui luy sont si legitimement acquis. Les Charges de Connestable & de Grand-Maistre hereditaire de la Maison de Monseigneur & de Madame la Dauphine appartiennent au Suppliant à titres si autentiques ; ses Ancestres y ont esté si solemnellement maintenus par les Rois Prédecesseurs de Vostre Majesté, qu'Elle le jugeroit indigne de ces glorieux Emplois, s'il ne marquoit pas la

58 MERCURE

derniere ardeur à les conser-
ver. Avant que la fameuse
donation de Humbert II.
Dauphin de Viennois, de l'an
1349. eust fait passer le Dau-
phiné aux Fils aînez des Rois
de France, les Dauphins se
trouvoient engagez dans une
guerre presque continuelle
avec les Comtes de Savoye;
l'avantage entre-eux dépen-
doit du party que prenoit le
Seigneur de Clermont. Il
estoit alors Souverain, entre-
tenoit des Troupes, avoit
cinq Places fortifiées dans ses
Terres, elles s'étendoient

bien avant dans le haut & bas Dauphiné, & leur situation limitrophe de cet Estat, & de celuy de Savoye, ne permettoit pas à ces deux Princes de rien oublier pour mettre le Seigneur de Clermont dans leurs interests. Après avoir reciproquement essayé le secours des Alliances ordinaires pour s'attacher le Seigneur de Clermont, Humbert Dauphin s'avisa pour fixer Aynar de Clermont, d'un expedient qui paroistra sans doute extraordinaire, & qui cependant luy réussit.

60 MERCURE

Aynard se trouvoit en même temps tenir à la Maison de Savoye par Beatrix de Savoye, dont il estoit Fils, & à la Maison du Dauphin par Guigues Dauphin, dont le Grand-pere d'Aynard de Clermont avoit épousé la Sœur. Le Dauphin fit proposer à Aynard de renoncer à la Souveraineté pour se rendre son Vassal. On aura peine à s'imaginer des équivalens proportionnez. Le Traité en fut pourtant conclu entre eux en 1340. Par ce Traité Aynard de Clermont donna ses Terres au

GALANT. 61

Dauphin , & convint de les reprendre pour les tenir de luy & de ses Successeurs en Fief. Il quitta le Dauphin de quatre cens Florins qui luy estoient dûs pour l'augmentation de dot de la Sœur du Dauphin de Guigues , & de cent Florins d'or , que le Seigneur de Clermont avoit droit de prendre chaque année sur les Aides de S. Marcellin. Il renonça au droit qu'il avoit de mettre des impôts à l'entrée de ses Terres , & de faire passer le sel nécessaire pour la fourniture de ses Su-

62 MERCURE

jets exempts de Gabelle. Il abandonna plusieurs autres sommes & droits tres considerables par rapport au temps, énoncez dans le Traité, dont Vostre Majesté jouit presentement. Enfin Aynard de Clermont rendit le Dauphin maistre du Chasteau de Voyreppé, de cinq Places fortifiées, & luy remit ses Troupes, & toutes les munitions de guerre. Le Dauphin pour récompenser Aynard, luy rendit les mêmes Terres, pour les relever en fief de luy & de ses Successeurs, & pro-

mit par ce Traité que les Seigneurs de Clermont tiendroient toujours le premier rang dans les Estats, & la premiere place dans le Conseil des Dauphins. Il créa en faveur d'Aynard de Clermont & de ses Successeurs, deux Charges hereditaires à perpetuité; l'une de premier Capitaine des Armées des Dauphins, & l'autre de Grand-Maître de la Maison des Dauphins & Dauphines, qui sont & seront à perpetuité. Ce sont les propres termes du Traité. Le Dauphin promet, que si

64 MERCURE

par la guerre faite au Comte de Savoye , le Seigneur de Clermont , les Successeurs , ou les Gentilshommes & Vassaux , perdoient les revenus qu'ils ont dans les Estats du Comte de Savoye , & le fief d'Aiguebelette , dont les Comtes de Savoye se sont depuis emparez , le Dauphin & ses Successeurs seroient obligez de donner au Seigneur de Clermont autant en revenu , jusqu'à ce que lesdites Terres ayent esté rétablies. Le même *Traité* porte, *Que le Dauphin investit Aynard de la premiere de ces*

Charges, en luy mettant entre les mains une Lance, où pendoit un Guidon chargé des Armes du Dauphin, & le Dauphin en luy donnant un Anneau d'or, le baïsa à la bouche. Le S^r de Clermont pour faire une dernière fonction de Souverain avec le Dauphin, se donnent réciproquement, & aux Officiers Sujets l'un de l'autre, abolition de tout le passé. Et pour rendre ce Traité aussi solemnel qu'inviolable, il fut ratifié & cautionné par les vingt-cinq Seigneurs du Dauphiné les plus considérables. Le

Mars 1697.

E

Dauphin & le Seigneur de Clermont en jurèrent l'exécution sur les saints Evangiles, & se soumirent à la confiscation de leurs Etats & Biens, si eux ou leurs Successeurs y contrevenoient. Ce fut neuf ans après ce Traité que le même Humbert Dauphin donna aux Rois de France, Predecesseurs de Vostre Majesté, & à leurs Fils aînez, le Dauphiné sous les conditions qui s'y trouvent exprimées, & dont la principale est de satisfaire à toutes les obligations dans lesquelles le Dau-

phin estoit entré. Cette condition a esté solemnellement acceptée par les Predecesseurs de Vostre Majesté en ce qui regarde les Seigneurs de Clermont. Lors que Charles V. Fils aîné du Roy Jean, & premier Dauphin de France, prit possession du Dauphiné en execution de la Donation du Dauphin, il reçut l'hommage de Geoffroy de Clermont en 1349. & promit & jura sur les Saints Evangiles, pour luy, & pour les Successeurs, d'observer toutes les clauses du Traité fait en 1340. entre

F ij

68 MERCURE

Humbert Dauphin , & Aynard de Clermont , qui fut dans cette vûë transcrit au bas de cet Acte d'hommage. Louis , Fils aîné de Charles VI. reçût comme Dauphin l'hommage d'Aynard de Clermont V. du nom , de la même maniere en 1411. & Louis Dauphin , qui fut depuis Louis XI. celuy d'Antoine de Clermont en 1447. Le Roy Charles VIII. trouvant la forme & les conditions de cet hommage extraordinaires , voulut estre informé à fonds du Traité de 1340. & après en avoir

examiné la verité, l'importance, & les clauses, il reçut en personne à Lyon, l'hommage de Louis de Clermont Chambellan de France, & fit expedier le 2. de Decembre 1495. des Lettres de ratification des Conventions jadis accordées entre Humbert Dauphin, & Aynard de Clermont. En 1547. Henry II. érigea en Comté la Terre de Clermont, & confirma expressément par les Lettres d'Erection tous les Droits appartenans aux Seigneurs de Clermont. Charles IX. honora Henry Comte de

70 MERCURE

Clermont, d'un Brevet en 1571. pour faire eriger le Comté de Clermont en Duché Pairie de France; mais la mort de Henry qui fut tué au Siege de la Rochelle, Commandant l'Armée, Gouverneur du Bourbonnois, Capitaine de la Compagnie de l'Ordonnance du Roy, Chevalier de l'Ordre, empêcha l'entière consommation de cette Grace, & laissa Charles Henry, Comte de Clermont & de Tonnerre son Fils, âgé de trois ans, Trisayeul du Suppliant. François Comte de

Clermont & de Tonnerre, Ayeul du Suppliant, a renouvelé cet ancien Contrat, par l'hommage qu'il rendit à V. M. en 1646. Les Officiers de la Chambre des Comptes refusèrent de recevoir cet hommage, il falut plaider à l'Audience, & rapporter le Traité en Original de 1340. contre lequel le Procureur General ne pouvant tenir, après avoir épuisé tout ce que l'esprit peut offrir de subtilitez pour éluder, fut obligé de reconnoître dans son Plaidoyé en termes exprés la Souveraineté &

les Droits de la Maison de Clermont ; & de son consentement , & de toute la Chambre , le Comte de Clermont Tonnerre fut reçu à rendre hommage de ses Charges de Capitaine & de Grand-Maître hereditaire , conformément au Traité de 1340. fait entre Humbert Dauphin , & Aynard de Clermont. Cependant malgré la foy d'un Traité si solennel , tant de fois ratifié par le Predecesseurs de V. M. & dont la religion des sermens a rendu Dieu même en quelque sorte le garant ,
les

GALANT. 73

les Officiers de Monseigneur,
& de feuë Madame la Dau-
phine, n'ont point presté Ser-
ment, ny servy sous les ordres
du Suppliant, ainsi qu'ils de-
voient faire en suivant les ter-
mes formels du Traité. Sa Di-
gnité de Conestable & de
Grand Maistre hereditaire de
la Maison des Dauphins &
des Dauphines, qui sont &
seront à perpetuité, demeure-
roit à jamais aneantie, s'il en
est dépoüillé, sous le regne
équitable de V. M. qui sou-
vent & sans en croire qu'Elle,
a sçû faire justice contr'Elle.

Mars 1697.

G

74 MERCURE

même à ses Sujets. V. M. à qui les moindres choses sont présentes, aura la bonté de se souvenir, que lors qu'Elle établit la Maison de feuë Madame la Dauphine, le Suppliant presenta son Placet, & demanda les fonctions de ces Charges; V. M. luy promit justice. Il a regardé sa parole inviolable comme un Titre; mais le respect, & la conjoncture des temps, ont fait croire au Suppliant qu'il ne pouvoit pas en presser l'execution, & représenter son Traité, sans s'opposer aux volontez de V.

M. dans le choix des Officiers qu'Elle avoit donnez à feuë Madame la Dauphine , qui devoient tous prêter serment entre les mains du Suppliant pour exercer leurs Charges. Le Comte de Clermont Tonnerre ne prétend point représenter icy , que ces Charges dans lesquelles il demande à estre maintenu , coûtent à ses Ancestres la Souveraineté , le plus cher objet des vœux des hommes. Le Suppliant ne croit pas même avoir trop acheté à ce prix l'honneur de naistre Sujet de V. M. & de

76 MERCURE

gouter les douceurs d'une obéissance sur laquelle Elle sçait répandre plus de charmes que la fortune n'en peut attacher au Commandement absolu. Si la Loy naturelle oblige le commun des hommes à l'exécution scrupuleuse de leurs conventions, Vôtre Majesté ne se croira point permis de se dispenser de l'exécution de ce Traité, parce qu'Elle le peut estant le Maître. Elle ne manquera jamais de se remettre devant les yeux, que ce Traité de 1340. a esté universellement utile à

ses Predecesseurs, & onereux
aux Seigneurs de Clermont.
Ce Traité porte une Infeoda-
tion qui fait subsister éternel-
lement l'engagement recipro-
que du Seigneur & du Vassal,
& donne au Suppliant lieu de
tout attendre de la justice de
V. M. quand Elle aura eu la
bonté de se faire instruire à
fond de cette affaire. Si des
raisons, dont sa sagesse ne
doit point de compte, luy
font croire qu'il conviendrait
mieux d'indemniser le Sup-
pliant par des honneurs équi-
valens, il est prest de les

78. MERCURE

recevoir comme une grâce, & d'en laisser la fixation à la Justice, & aux bontez de Vostre Majesté, qui tient en ses mains bienfaitantes mille moyens de dédommager de la perte d'une Souveraineté, de tant de droits & biens, le plus soumis de tous ses Sujets. Le Comte de Tonnerre remet à Vostre Majesté la copie du Traité de 1340. fait entre Humbert Dauphin, & Aynard de Clermont, tous les Hommages rendus en conséquence aux Fils aînez de France, avec la ratification

des Rois, l'Homage rendu à Vostre Majesté, lesquelles pieces sont tirées des Originaux de la Chambre des Comptes de Vostre Majesté à Grenoble, & collationnees par les Secretaires.

M^r l'Evêque Duc de Langres, Pair de France, après avoir fait son entrée, & pris possession de son Eglise Cathedrale, suivant les ceremonies ordinaires, & consacré les premiers jours par la visite des Eglises Paroissiales, l'administration du Sacrement

80 MERCURE

de Confirmation , la sainte Ordination , & plusieurs Predications en l'Eglise des Peres Jesuites , & autres lieux , avec l'admiration de tout le monde , & l'édification publique , se rendit à Dijon sur la fin du mois passé , comme estant la Capitale de la Province de Bourgogne , & le Siege du Parlement en son Diocese. Ce Prelat y fut receu avec toutes les marques d'estime qu'il devoit attendre de son merite & de la reputation qu'il s'est acquise. Plusieurs personnes de la pre:

miere qualité allerent au devant de luy. Le Parlement luy envoya des Deputez de son Corps pour le complimenter Le premier President, tous les Presidens, & autres principaux Officiers des Compagnies luy rendirent les mêmes devoirs à l'envi. Le Clergé Seculier & Regulier se distinguua pareillement. Ce Prelat répondit avec toute la reconnoissance possible à tant de justes & honorables empressements. Il leur rendit visite en leurs maisons, les regala dans la sienne durant

82 MERCURE

trois semaines de séjour, & alla aussi manger chez les principales personnes qui l'avoient invité. Tout son temps a esté employé en fonctions Episcopales & hierarchiques, de Predications & de visites des Eglises, où Dieu benissant son travail, on peut dire que ce Prelat a trouvé le moyen de conserver l'autorité Episcopale. & d'établir la discipline de concert & d'intelligence, sans que la paix ait esté troublée, à la satisfaction commune du Clergé, des Magistrats, & du peuple

de cette grande Ville.

Le titre de la Piece que vous allez lire, vous fera voir que les Sçavans ont toujours des raisons prestes pour soutenir leurs opinions.

SECONDE REPONSE

*d'une Explication nouvelle d'un
Passage de Virgile.*

A MONSIEUR ***

LE Procès, Monsieur, grossit contre mon Virgile. Je ne vois qu'une partie adverse qui se declara au mois de Novembre dernier. En

84 MERCURE

voicy deux autres, & de nouvelles écritures qui viennent de paroître au mois de Janvier; mais ce surcroist de Parties & d'Écritures ne me paroist pas affoiblir ma cause. Ainsi je persiste toujours dans mes conclusions, qu'on ne peut entendre dans le Vers de Virgile,

*Inde Lupæ fulvo nutricis reg-
mine lætus*

Romulus, &c. ny la peau de la Louve, ny celle d'un Loup, ny le dessous du ventre de la Louve; & que mon sens nouveau est vrai-semblable; sça-

voir, que la Louve, pour remplir les deux devoirs d'une Nourrice, outre qu'elle allaitoit Romulus, l'emmailottoit encore, pour ainsi dire, en le couvrant de feuilles. J'ay répondu à la Lettre du mois de Novembre; je vay faire des remarques & des reflexions au sujet des deux Lettres du mois de Janvier. A de nouvelles attaques il faut de nouvelles défenses.

L'effort le plus considerable qu'on y fait contre moy, c'est de dire que Romulus ayant esté nourri par une

86 MERCURE

Louve , la raison veut qu'il porte la peau de cette Louve. Il faut avouer que la maniere d'envisager les choses est bien differente dans les esprits ; car pour moy je pense icy tout autrement , & je tiens au contraire , que parce que Romulus a esté nourri par une Louve , la raison ne veut pas qu'il porte la peau, ny de cet animal , ny de cette nourrice. Je ne dois pas repeter ce que j'ay déjà dit sur cet article dans mes deux Lettres precedentes ; mais j'ay des additions à y faire. *En bon sta*

Litteratorum oblectamenta Voilà, dit on, les plaisirs honnestes que prennent les gens de Lettres. Il me semble donc qu'il n'y a déjà que trop du Loup dans la maniere dont Romulus a esté nourri, sans pousser la chose plus loin. Il n'y a que trop du lait de la Louve, sans y joindre encore la peau. Je regardé cette Louve comme une nourrice indigne de Romulus. Qu'Achille ait esté nourri de la moëlle d'un Lion, cela aide au Heros. Le Lion est un animal noble, le Roy même des animaux; mais la

88 MERCURE

Louve est un animal infame, horrible, & l'opprobre des animaux. On va à la chasse du Loup avec quelque indignation, à dessein de détruire cette vilaine & hideule beste, dont on voudroit pouvoir exterminer la race: au lieu qu'on ne va à la chasse des autres bestes que par le seul plaisir. On seroit tres fache d'en faire perir l'espece. Tout ce qui se distingue dans la Louve, c'est d'avoir surmonté sa ferocité naturelle, & la voracité toujours cruelle, pour allaiter & nourrir des Enfans

qu'on s'attend qu'elle va devorer comme sa proie. Virgile ajoute dans le bouclier d'Enée que Vulcain fit à la prière de Venus, que cette Louve aussi le caressoit.

- *Illam veluti cervicē reflexam
Mūcere alternas, & fingere corpora linguā,* *Æneid. 4.*

Hors de cette singularité surprenante qui se fait remarquer, quelle dangereuse nourriture pour Romulus que le lait d'une Louve? N'y a-t-il pas tout sujet de craindre qu'un tel lait ne fasse une impression brutale dans le sang.

Mars 1696.

H

90 **MERCURE**

& ce sang dans les passions? Le Poëte semble remarquer cet effet cruel dans Romulus; car incontinent & au même endroit, il rapporte le ravissement des Sabines.

- Raptas sine more Sabinas.

Factum improbum, dit un sçavant Interprete, comme si c'estoit l'action cruelle d'un Loup emportant des agneaux. Aussi pour corriger le cours & le venin de cette vicieuse nourriture, les Historiens ajoutent à la Louve des Poëtes, *lupa nutricis Acca Laurentia*, Femme de Faustulus,

comme une seconde nourrice substituée à la première, qui forma dans Romulus un nouveau sang, & qui luy fist recouvrer un temperament humain, lequel avoit esté alteré & corrompu par le lait d'une Louve. Outre l'opposition remarquable d'une Femme à une Louve, il y a de plus celle-cy, c'est qu'elle est la Femme d'un Berger. Or les Bergers sont incompatibles avec les Loups. Heureux & salutaire moyen par cette seconde nourrice, pour faire que Romulus fust appris

H ij

92 **MERCURE**

à ne rien tenir de Loup, & à n'avoir plus, s'il se peut, que des mouvemens de la nature humaine. Je trouve que la memoire de la Louve n'estoit pas comparable parmy les Romains, à celle de la Femme de Faustulus, parce qu'on trouve dans le Calendrier de l'ancienne Rome, une Feste nommée *Larentia*, laquelle se celebroit au dernier jour d'Avril, à l'honneur de cette seconde nourrice, Femme de Berger, & qu'on n'y en trouve point pour la Louve, premiere nourrice de Romulus;

car les Lupercales du mois de Fevrier n'ont aucun rapport à cette Louve. C'estoit au contraire une Feste du Dieu Pan, que Virgile nomme *Ovium custos*, qui garde les Brebis. & les defend du loup. Il n'y a donc nulle apparence que Romulus portast une peau de Louve chez un Berger, où il auroit esté l'épouvante d'un grand bestail, & où il auroit couru risque luy-même d'estre déchiré par les chiens de Faustulus. Mais peut-estre qu'il ne porta cette peau de Louve que lors qu'il

94 MERCURE

fut Roy ? Quelle figure , quel caractère pour le premier Roy des Romains ! Quoy , le faire ressembler à Lycaon , ce cruel Roy d'Arcadie ! *Fit lupus* , dit Ovide au I. livre de ses Metamorphoses. Il y avoit raison pour ce Prince méchant & impie , en qui il n'y avoit aucun reste d'humanité ; mais il n'y a pas le même sujet pour Romulus. Il n'estoit pas sans défauts , mais il n'avoit pas les vices énormes de Lycaon. Aussi , dira-t-on , y a-t-il de la différence. L'un devint Loup , *fit lupus* : & l'au-

GALANT, 95

tre porte seulement une peau de Louve. N'importe, une peau de Louve donne la ressemblance d'une Louve, défigure la personne, la rend hideuse, & cause de l'horreur & de l'averfion. On diroit aussi que la Metamorphose de Lycaon ne consiste que dans une peau de Loup.

*Fit Lupus, & veteris servat
vestigia forma.*

*Canities eadem est, eadem vio-
lencia vultus,*

Iidem oculi lucent.

*Ce sont les mêmes traits d'homme,
son même poil grison, son visage*

96 **MERCURE**

*toujours horrible, ses mêmes yeux
ardens.*

Pour moy, je ne puis souffrir que Romulus devienne un Lycaon; que gardant sa teste & les yeux, que gardant son même corps, les mains & les pieds, il soit couvert d'une peau de Loup, qui fasse dire *fit Lupus*; d'autant moins encore, que le sort de Lycaon s'étendit à la désolation de sa Maison, *occidit una domus*; & Romulus devoit fonder un Empire redoutable, *marvortia condet mœnia*. Je ne puis consentir non plus que par cette
 peau

peau de Loup sur luy, il défigure si fort l'air & le caractère, qu'Homere, le grand original de Virgile, donne à ses Rois, qu'il nomme *Poimenes* *Loup*, des Pasteurs, des Bergers c'est à dire, ennemis des Loups. Enfin, pour couper court, sans étendre davantage la peau de la Louve, je dis qu'on peut voir dans Vigenere parmy les Figures de ses Antiques, celle de Romulus habillé en Roy & en guerrier. Y trouvez on là la peau de la Louve, comme on trouve la peau du lion dans les Statuës

Mars 1697.

I

98 MERCURE

d'Hercule ? Ce devroit estre là sa place : cependant cette peau de Louve n'y est point. On y voit bien une teste du haut de sa poitrine, & à chacune de ses jambes une teste encore toute semblable; mais cette teste n'est pas celle de la Louve. Que l'on compare cette teste de l'habillement de Romulus avec celle de la Louve, représentée en figure entiere au même volume de son Tite-Live, on la trouvera tres-differente. De plus, il y a dans l'habillement d'Ancus Marcius une teste faite tout

de même que celle qui est dans l'Effigie de Romulus : non il n'y a rien dans la personne & dans le regne de ce quatrième Roy des Romains, qui ait induit à représenter la tete de Louve.

On me fait toujours les difficultez sur ce que j'ay avancé que la Louve estoit un animal de mauvais augure. Je croyois en avoir assez dit sur cet article, pour que l'on en dust estre content, mais enfin puis que *superflua non nocent*, voicy encore une appendice à ce sujet. Il ne se peut

100 **MERCURE**

rien de plus formel que ce que dit Horace dans son Ode 23. au Livre 3. *Rava decurrens Lupa Lanuvino. Qu'il rencontre une Louve rousse descendant de Lanuvium.* Cette rencontre est qualifiée de luy, *Omen*, un mauvais présage. L'autre remarque est tirée de Virgile, qui dit que le loup est un animal nocturne. *Nocturnus obambulat.* Aussi a-t-il des yeux faits pour la nuit. Ils éclairent comme deux chandelles affreuses, qui épouvantent & qui saisissent ceux qu'elles surprennent. On

dit qu'on en perd quelque-
 fois la voix. C'est que l'effort
 qu'on fait à crier subite-
 ment après le loup, élevant
 & abaissant violemment les
 poulmons, les peut ulcerer,
 & qu'une extraordinaire a-
 bondance d'air se transmet-
 tant dans les arteres, offense
 les muscles destinez au mou-
 vement de la langue. Ils se re-
 lâchent ensuite, & il y a
 moins d'esprits, ce qui cause
 une privation de la voix. Un
 si affreux spectacle de nuit,
 & ayant des effets si terribles,
 ne sçauroit estre que de tres-

102 **MERCURE**

méchant augure. Lors que Jupiter veut épouvanter Turnus, & luy faire paroistre un mauvais augure, il luy envoie une Furie, qu'il dit estre *Sara nocte*, issue de la nuit; & il luy fait prendre la figure d'un oiseau de nuit.

*Alitis in parva subito collecta
figuram, &c.*

Nocte sedens, Æneid. 12.

J'infere de tout ce que je viens de remarquer; que ny la Louve, ny le Loup ne doivent estre soufferts sur la personne de Romulus, & le Loup encore moins que la

GALANT. 103

Louve ; car enfin l'une est nommée , & l'autre ne l'est pas. De dire que l'individu est mis là pour l'espece , c'est ce qui ne se peut comprendre. Qu'il est parlé d'une femelle, on ne peut pas la prendre pour le mâle. Une Louve n'est pas un Loup. De plus, c'est une Louve *nourrice*, *Lupa nutricis*. Un Loup ne peut pas être *nourrice*. Ainsi demeurant d'accord qu'on ne peut pas icy entendre la peau de la Louve, & celle d'un Loup luy pouvant être encore moins substituée, il faut neces-

I iij

fairement chercher un autre sens qui convienne au sujet.

Je l'ay proposé, ce sens nouveau; sçavoir d'entendre par *tegmine*, non une peau d'animal, mais *une couverture de feuilles*. Ce sens est propre à une nourrice, de tenir envelopé son nourriçon, & il est propre aussi à la Louve par son instinct, qui la porte à couvrir de feuilles sa proye. J'en ay déjà allegué un exemple dans l'espece des bestes; j'y joins celuy-cy, qui n'est pas moins sensible dans l'espece humaine. Une Dame me dit

il n'y a pas longtems, qu'estant à la campagne, son petit Laquais s'endormit dans un bois au pied d'un chefne. Un Loup l'apperceut, & s'approcha de luy pour le couvrir de feüilles; ce qu'ayant fait, il s'avança dans le fort du bois en hurlant pour appeller d'autres Loups, à dessein de leur faire part de sa proye. Ce hurlement éveilla en surfaut ce petit Laquais, qui se trouva tout couvert de feüilles. Sa frayeur le porta aussitost à grimper au haut de l'arbre. *Timor addidit alas,* &c.

106 MERCURE

bien luy en prit ; car il vit arriver son Loup en compagnie de plusieurs autres Loups, qui le cherchoient pour en faire un bon repas. Il n'y a dans ce second exemple d'autre difference d'avec celuy de Romulus, sinon que le Loup couvrit de feuilles ce petit garçon pour le cacher, & le manger ensuite le croyant mort : au lieu que la Louve avoit couvert Romulus qu'elle nourrissoit, afin de luy conserver une vie qu'il tenoit d'elle. On me demande où la Louve trouva des feuilles, & si c'est

sur la rive du Tybre ? Je dis que c'est dans le bois où elle avoit laissé ses petits , & où elle porta Romulus, petit Enfant. On demande en particulier où je trouve des feuilles de chesne , parce que j'en tire une induction glorieuse pour Romulus. Je répons que les feuilles de chesne sont dans les bois où se retirent les Loups. Cette allegation le prouve pour le Pays Latin. Horace dit qu'il rencontra dans la Forest Sabine un grand Loup, plus terrible qu'aucun autre qui fust dans la

108 MERCURE

guerriere. *Apulie, toute couverte de chesnes. Quale portentum, neque militaris Daunia in latis alicesculetis.* On s'arme aussi de la grammatication contre moy, & on me dit qu'il n'y a dans le Vers de Virgile que *tegmine*, & non pas *tegmine frondis*. Mais qui ne sçait que dans les Poëtes, & dans Virgile luy-même, l'expression est souvent coupée pour la structure & la mesure du Vers, & qu'un mot en pré suppose un autre.

*-Inque feri curvam Compagnis
alvum*

Contorsit. Il lança contre les flancs

du cheval. *Feri* ne signifie pas un *ebeval*, mais il faut supposer *equi* pour le sens, parce qu'il est parlé en cet endroit de la machine nommée le Cheval de Troye. Ainsi pourquoy ne pas sous-entendre après *regmine* des feuilles, puis que le sujet y conduit, par tant de raisons cy-devant alleguées; même en François, un *Pays couvert*, s'entend couvert d'arbres. Il n'y a que le terme *couvert*, mais ce terme-là seul fait qu'on suppose pour le sens un autre terme, sçavoir *celuy d'arbres.* Il s'agit icy d'un

110 MERCURE

ne couverture, *tegmine*, couverture qui vient d'une Louve. Qui empêche qu'on n'entende *couverture de feuilles*, parce que c'est l'unique couverture que peut faire la Louve, & qu'elle a de coutume de faire. On continuë de m'objecter que *fulvo* n'est pas l'épithete des feuilles. Je l'avouë, des feuilles qui sont encore sur l'arbre. Je le nie de *frondibus deciduis*, des feuilles qui sont tombées. C'est la même couleur qu'on leur donne lors qu'on les fait servir d'ornemens dans des ouvrages de

GALANT: 111

Sculpture, soit en pierre, soit en bois; car on ne les met point en verdure, mais couleur d'or, pour designer une plus grande durée, & où il n'y ait point de changement. Enfin on ne veut point que *latus* soit un terme de présage. Je pourrois opposer à cette négative l'autorité de Festus, qui le dit positivement; mais je puis en particulier le soutenir par un exemple de Virgile. Qu'on lise dans sa quatrième Eglogue ce qu'il dit d'un célèbre Enfant: *Incipe, parve puer, risu cognoscere, &c.*

112 MERCURE

Le ris est là dans la suite un terme de présage. Pourquoy dans le même Poëte, *læsus* ne le feroit-il pas pour un autre Enfant encore plus illustre, sçavoir Romulus, & qui est regardé dans un avenir d'une puissance & d'une gloire extraordinaire? Voilà, Monsieur, toutes les manieres dont mes feuilles ont esté agitées, & comment elles résistent à divers vents, sans qu'aucun puisse les emporter.

Folia hanc allis labentia ventis.

Je vous baile tres-humblement tes mains, & suis toujours, &c.

Voicy des Vers qui sont de
 saison , puis que la sainteté du
 temps où nous sommes, nous
 porte à songer que le monde
 n'a que de faux plaisirs à faire
 goûter à ceux qui s'attachent
 à ses Maximes.

EPISTRE.

Est-il possible , Arcas , que ton
 Ame rebelle
 Refuse d'obcir à la voix qui l'appelle,
 Et que d'un Dieu benin méprisant
 les faveurs ,
 Elle ferme l'oreille à ses Prédica-
 teurs ?
 Vainement dans la Chaire Oronte
 suë & tonne ,
Mars 1697. **K**

114 MERCURE

Tu ris sous le chapeau des peines
qu'il se donne,

Et ses raisonnemens, si propres à
toucher,

Du sein des voluptez ne peuvent
t'arracher.

N'apprehendes-tu pas que le Ciel
équitable

Contre toy ne fulmine un Arrest
formidable,

Et que son bras armé par tes excès
honteux,

Ne te force à gemir sous un joug
rigoureux ?

Dans ce borbier profond, où ton
Ame se noye,

L'Enfer à tout moment en peut
faire sa proye,

Avide, insatiable, & prest à t'englou-
tir.

Il attend que le Ciel y daigne con-
sentir.

GALANT. 115

Préviens ce triste aveu par un regret
sincere ;

De ton Maistre offensé desarme la
colere.

Le cœur gros de soupirs , & brisé de
douleur ,

Cours te précipiter aux pieds d'un
Confesseur.

Là faisant de ta vie un narré verita-
ble , [t'accable ;

Rejette loin de toy le fardeau qui
Tourne le dos au monde , & renon-
ce à jamais

A ce fier Ennemi du calme & de la
paix.

Les cœurs infortunez qui suivent les
maximes

D'un chagrin éternel sont les tristes
victimes ,

Le desordre en tout temps regne
dans leurs desirs ,

Kij

116 MERCURE

Ils ne goûtent jamais de tranquilles
plaisirs.

Plus vite qu'un éclair leur félicité
passe,

Un moment les élève, un moment
les terrasse.

Les exemples suivans à tes yeux pré-
sentez,

Te feront convenir de tant de vé-
ritez.

Vois-tu ce malheureux, que sa
vangeance guide ?

Plein de haine & de joye il court à
l'homicide,

Tandis que le remords abhorrant
son dessein,

Avec tous ses Aspics s'empare de son
sein.

Et cet autre qui languit sous les loix
de l'Envie,

Trouve de la douceur à diffamer sa
vie ;

Mais de la passion infortuné martyr,
Il souffre plus de maux qu'il ne t'en
fait sentir.

Malgré son sang abjet, & sa vertu
commune,

Crispe voit tout un peuple adorer
sa fortune,

A l'encens qu'on luy donne il se
laisse entester,

Tout rempli de luy-même il croit
le mériter.

Dans sa grandeur naissante il se
perd, il s'oublie, [lie.

Et son orgueil outré dégenere en fo-
Pour surcroist de malheur il apprend
que la mort

Ayant de son Patron terminé l'heu-
reux sort,

118 MERCURE

Du même coup de faux l'a fait chéoir
dans l'ornière,
Où jadis, vil Insecte, il receut la
lumière.

§

De son ambition Claude prenant
la loy,
A toute heure du jour se trouve chez
le Roy.
Sice Prince occupé des soins de son
Empire,
Le voyant dans sa chambre, oublie à
luy sourire,
Rêveur, confus, dolent, il se ronge
les doigts,
Et ce rien imprévu le réduit aux
abois.

§

Ce brave General, tout rayonna-
nant de gloire,
Qui voloit autrefois de victoire en
victoire,

GALANT. 119

Aujourd'huy prisonnier , vaincu ,
chargé de fers ,
Voit jaunir sur son front ses Lau-
riers les plus verts.

2

Ce Juge est obligé par ses soles
dépenses ,
De vendre au plus offrant son Ame
& ses Sentences ;
Mais les cris du public , indigné
contre luy ,
Ne le laissent jamais sans crainte &
sans ennuy.

2

Ce jeune Chevalier près de cette
Coquette
N'a pas assurément l'ame en meil-
leure assiette ;
Il tremble qu'un caprice à sa flâme
fatal,

120 MERCURE

Neluy préfere un jour son indigne
Rival.

§

Ce Comte de l'Amour évite les
alarmes ;
Pour son cœur indolent le jeu seul
a des charmes ;
Mais si l'aveugle sort répond mal a
les vœux ,
Il s'arrache en jurant la barbe &
les cheveux.

§

Ce pilier de Bouchon, peu jaloux
de sa gloire,
Se gorge avidement de manger &
de boire,
Et dés qu'il sort de table, un catharre
vineux
L'étend pour deux hivers sur un lit
ennuyeux.

Co

GALANT. 121

Ce Chasseur trop ardent s'échau-
fe après un Lièvre.

Dans ce maigre plaisir il attrape une
Fièvre,

Qui se moquant des soins d'un Me-
decin zélé,

Consumé en peu de jours son sang
acre & brûlé.

2

Pour laisser à son Fils un puissant
heritage,

Ce Marchand, de Nerée ose affron-
ter la rage,

A travers ses écueils & ses Syrtes
affreux,

Célèbres par la mort de tant de
malheureux;

Il va sur son Vaisseau chez des peu-
ples barbares,

Acheté à vil prix les drogues les
plus rares;

Mars 1697.

L

122 MERCURE

Mais la femme trop vaine en points,
habits, rubans,
Luy dissipe en trois mois ce qu'il
gagne en trois ans.

2

De son avare humeur ce gros
Bourgeois esclave,
S'est avec ses Loüis enterré dans la
cave.

Il fuit pour les garder la lumière des
Cieux,

Sans cesse il les devore & du cocher
& des yeux,

Regarde-le pourtant, sa joye est
imparfaite,

La peur d'estre volé le trouble &
l'inquiete.

Il craint à tout moment que quelque
Esprit-Folet

Ne montre dans la nuit sa cache à
son Valet.

Voilà du monde, Arcas, une
 fidèle image,
 Son air riant nous voile un cœur
 d'Antropophage.
 Des Serpens venimeux sont rachez
 sous les fleurs,
 Dont il orne le front de ses Adora-
 teurs.
 Heureux qui comme moy* muni
 d'un caractère
 Est en droit de braver leur rage
 meurtrière,
 Et qui de ses erreurs par la Grace
 éclairci,
 Peut dire hardiment, *venit, vidi,
 vici.*
 Autrefois entraîné par le torrent
 des vices,
 J'ay de ce Maître ingrat effuyé les
 caprices.

* *De Brèruse.*

Lij

124 **MERCURE**

Ouy, j'avouë à regret que dans ce
 temps maudit,

La Pleté sur moy n'avoit aucun
 credit.

Mais dès que d'un Ami la Plume
 charitable

Eut dépeint à mes yeux cette Reine
 adorable,

De ses divins appas soudainement
 charmé,

Je secoüay le joug dont j'estois as-
 sommé,

Et mon coeur transporté d'amour
 & d'allegresse,

Courut au même instant l'avouer
 pour Maistresse.

Quelle felicité de vivre sous sa
 loy.

*Le Portrait en Vers de la Pie-
 té, envoyé à l'Auteur.*

L'adorer, la servir c'est estre plus
que Roy.

Le repos & la paix sont toujours
avec elle.

La joye est en tout temps sa compa-
gnie. fidelle.

Et sa table aux Chrestiens offre le
même miel.

Dont les Esprits heureux sont repus
dans le Ciel.

A ses sacrez Banquets, Arcas, elle
t'invite.

Sans honte desormais deviens son
Parasite.

Ton coeur de vrais plaisirs à present
alteré,

Ne scauroit y penser qu'il n'en soit
enyvré.

Ces autres Vers sont d'une
Demoiselle, qui est entrée

126 MERCURE

dans un Convent après la
mort d'un Amant qu'elle
estoit sur le point d'épouser.

SUR LE NEANT

des choses de la Terre.

Qu'heureux est le Mortel, dont
l'ame indifferente
Ignore de l'Amour la mortelle dou-
ceur,
Et qui libre toujours a sceu garder
son coeur
Des funestes appas d'une beauté
charmante!

Heureuse encore l'ame exempte
D'avarice & d'ambition,
Et qui d'aucune passion
N'a suivi la fatale pente!

GALANT. 127

Amour, plaisir, honneur, j'ab-
horre vos attraits,

L'éclat dont vous brillez n'a plus
rien qui m'enchanté,

Tant que je vous suivis, je ne goû-
tay jamais

Une tranquille paix.

Il ne s'en trouve point parmy vous
qui n'enfante

Le trouble & la confusion.

Vos promesses sont incertaines,

Mais après mille affreuses pei-
nes

Arrive-t-on enfin à la possession,

On reconnoist l'illusion,

Qui rend nos esperances vaines.

S
L'ame par vos faveurs ne se peut
assouvir,

Elle ressent toujours quand elle croit
jouir.

L iij

128 MEROUX

Une fois que jamais vous ne sauriez
éteindre ;

Un vuide que jamais vous ne sauriez
remplir ,

Et desirant toujours, elle a toujours
à craindre,

Ou que quelque ennemi ne vienne
luy ravir

Ce bien dont avec peine elle s'est
emparée ,

Ou de ne pouvoir obtenir

Ce chimerique honneur dont elle
est alterée.

Quand même suivant ses sou-
hairs ,

Sans infortune & sans alarmes

Elle goûteroit à longs traits

Ces biens qui pour elle ont des
charmes,

Helas ! combien de temps s'y peut-
on attacher ?

Peut-estre que dès cette année,
Dés demain, dès cette journée,
La mort, l'affreuse mort viendra
nous l'arracher.



Dieu seul peut appaiser l'ardeur in-
satiable

De nos vœux & de nos desirs ;

Il a de mille plaisirs

Une source inépuisable.



Des biens qu'il fait goûter

Trop heureux qui connoist la dou-
ceur infinie,

De ces biens que le temps, ny la
mort, ny l'envie

Ne nous sçauroient ôter.

S'il est vray, comme on n'en
sçauroit douter, qu'il n'y a
rien que de faux dans les plai-

170 MERCURE

firs & dans les amusemens du monde, que peut-on faire de mieux pour ne s'en pas laisser ébloüir, que de mettre son entière confiance en Dieu, qui ne nous manque jamais? Cette matiere a esté tres bien traitée par M^r l'Abbé de Fourcroy, par rapport au Pseaume 117 *Bonnum est confidere in Domino, quàm confidere in homine.* Il est plus avantageux de mettre sa confiance en Dieu que dans les hommes. Voicy ce qu'il a écrit.

DISCOURS

Sur la confiance en Dieu.

L'On ne voit aucune vérité dans l'Ecriture Sainte, conceüe en des termes plus formets, prouuée par des témoignages plus sensibles, expliquée plus clairement, que la protection de Dieu enuers ceux qui se confient en luy. Noé sur les eaux du Deluge, Abraham chez les Egiptiens, Agar dans le desere, Lot parmy les Sodomites; Joseph au fond de son cachot, Job sur son fumier, Tobie frapé d'aveuglement, Elie

132 MERCURE

errant dans la solitude, David persécuté par ses Ennemis & par son propre Fils, en seroient autant de monumens éternels, si nous n'en trouvions des preuves en core plus fortes dans les promesses que Jésus - Christ nous fait en son Evangile, dans les Paraboles qu'il y apporte, dans les miracles qu'il opere, dans ses fatigues, dans ses sueurs, dans ses Pr. dications, dans ses souffrances, dans sa Mort. En un mot, toutes les instructions qui nous sont données dans l'Ancien & dans le Nouveau Testament, sont pour exciter nostre confiance, parce que cette confiance

est comme une vertu qui domine
 sur toutes les autres. La Foy,
 l'Espérance, la Charité, la pa-
 tience, l'humilité, & toutes les
 vertus héroïques dont nous trou-
 vons la merue, la nécessité, les
 règles, les récompenses dans les
 Livres, semblent relever d'elle,
 non pas à la vérité pour en tirer
 leur essence, mais pour en prendre
 toute leur force. Sa patience est
 sans épreuve, si la Foy luy man-
 que; la Foy sans fondement, si
 l'Espérance n'en est la racine, &
 l'Espérance sans soutien, si la con-
 fiance n'en est la force, & si elle
 ne donne à une Ame Chrestienne

124 **MERCURE**

un certain droit & une certaine autorité d'espérer. Il est donc avantageux de se confier en Dieu seul. Appliquons-nous à voir quels sont les motifs de nostre confiance en Dieu, nous considererons ensuite quelle est la douceur & la tranquillité de cette confiance.

Ce que Dieu est à nostre égard, ce que nous sommes par rapport à Dieu, ce que nous souffrons de costé des tentations & des miseres humaines, sont les trois motifs de nostre confiance. Si l'homme pouvoit se suffire, & qu'il trouuast dans son propre fond de quoy entretenir son bonheur, ou de quoy

GALANT: 135

éviter les malheurs qui le mena-
cent, jamais il ne songeroit à
Dieu. Occupé de sa plénitude, il
tourneroit toutes ses pensées, toute
son attention & toute son adora-
tion vers luy même, mais les mi-
seres générales dont il se voit assie-
gé luy donnent d'autres sentimens.
Les disgrâces inseparables de sa
nature sont auant de convictions
sensibles de sa dépendance, & au-
tant de motifs qui l'engagent à
avoir recours à son Estre souve-
rain, dans lequel il met sa con-
fiance. Il veut estre heureux, &
il se sent miserable; il tâche de
sortir de sa misere, il s'appergait

136 **MERCURE**

que quoy qu'il fasse, une puissance
superieure le tient sous son joug.
Ainsi après avoir fait mille efforts
inutiles, il commence à se défier de
luy même, & à mettre sa confian-
ce en Dieu. Il ne s'appuye plus ny
sur sa naissance, ny sur son édu-
cation, ny sur son esprit, ny sur
son temperament ny sur ses mis-
moyens ingrats dont il reconnoist la
foiblesse; il compte sur Dieu, dont
il se remplit par son humilité, &
imitant le Prophete Roy, il leve
les yeux vers les montagnes éter-
nelles, d'où il espere que le secours
luy viendra, secours qu'il attend
de son Seigneur, maistre du Ciel.

& de la terre. Mais quelque puis-
 sant que soit ce motif, j'en décou-
 vre un autre, qui nous porte à
 cette confiance d'une manière plus
 pressante & plus efficace. Ce
 sont les perils auxquels nous nous
 voyons exposez, & les miseres
 particulieres, que nous souffrons
 actuellement, qui regardent ou nos
 personnes, ou nos biens. Les dis-
 graces generales font pour l'ordi-
 naire peu d'impression sur nous,
 soit que nous soyons accoutumez
 aux infirmittez de la nature, &
 comme endurcis au mal, soit que
 nous nous consolions en ce que ces
 fleaux de la Justice divine tom-

Mars 1697.

M

128 **MERCURE**

bent sur d'autres aussi bien que sur nous. Toutes ces peines du péché nous font rarement songer à Dieu, & comme ces Maîtres qu'il nous envoie, pour nous faire connoître le besoin que nous avons de son assistance, ne nous parlent que de loin, souvent nous n'écoutons que froidement ces leçons universelles qui ne nous touchent pas encore d'assez près. Il n'en est pas ainsi de nos afflictions personnelles, & des dangers évidens dont nous nous voyons assiegez. Quand ces Maîtres nous instruisent, nous réunissons toutes les forces de nostre ame, & toute l'application de nostre

esprit pour les écouter. Le funeste
 sort qui va tomber sur nous, nous
 rend vigilans & soumis. Le mal
 que nous sentons avec une appli-
 cation plus intime, & par con-
 séquent avec plus de persuasion,
 nous rappelle, & nous fait lever
 les yeux au Ciel, & nous nous
 trouvons obligez de crier vers le
 Seigneur, & de luy dire, Sau-
 vez nous, car nous perissons.
 Falloit il, grand Dieu, que vous
 employassiez tant de motifs pour
 nous porter à une vertu qui nous
 est si nécessaire & si utile? Quelle
 joye pour nous, de sçavoir que les
 perils même qui nous assiegent, &

40 MERCURE

es maux qui nous tourmentent, sont des moyens que vostre Providence & vostre Misericorde ménagent pour nous faire recourir à vous ! Quel plus juste motif de confiance que de sçavoir que vous estes nostre Dieu, nostre Seigneur, nostre Sauveur, nostre Epoux, nostre bien, & nostre Pere ; que vous avez donné de tout temps des marques visibles de vostre protection à ceux qui se sont jettez entre vos bras, & qu'il n'y a aucun de nous, qui en certaines rencontres n'ait receu des secours qui ne pouvoient venir que de vous ? Je ne parle pas

icy seulement de tant de maux
 que nous avons évitez, que
 nous ne sçavons pas, & que
 Dieu seul connoist; je parle de ces
 effets sensibles de la protection de
 Dieu sur nous, dont il n'y a pres-
 que personne qui ne puisse rendre
 un témoignage assuré; car où est
 l'homme qui par sa propre expe-
 rience ne reconnoist pas avoir reçu
 certaines graces de Dieu qui abso-
 lument ne pouvoient venir que de
 luy? En faut-il donc davantage,
 pour nous obliger à nous jeter entre
 ses bras, & à mettre tous nos in-
 terests dans ses mains, en nous dé-
 fiant de nous-mesmes & en atten-

142 MERCURE

dant sont nostre secours de ce Dieu de bonté ; mais quoique ces motifs ne soient que trop suffisans pour nous exciter à esperer en Dieu seul, la douceur & la tranquillité que l'on trouve en cette confiance nous apprendront aussi tres-clairement combien il est utile & necessaire de s'appuyer sur le Seigneur, & de se defier de soy mesme.

Qu'une ame qui se confie en Dieu seul, soit contente, c'est une verité incontestable, autorisée par l'Ecriture & les Peres. Au lieu que cette ame se perdoit & s'écom-
loit dans l'amour des choses temporelles qui sont passageres, elle se

fortifie & elle demeure ferme dans
 l'attachement qu'elle a au souve-
 rain bien, qui est essentiellement
 permanent. Elle obtient le bonheur
 qu'elle souhaitoit, elle évite la mi-
 sere qu'elle apprehendoit. Rien ne
 la peut troubler dans sa possession,
 au lieu que lors qu'elle estoit arra-
 chée par son esperance & son af-
 fection, à la rouë des estres fugitifs,
 elle obéissoit à la rapidité de leurs
 mouvemens, sans trouver chez
 elle de repos, ny en eux de consistan-
 ce. C'est ainsi que la confiance en
 Dieu produit la paix, parce qu'elle
 oste de l'esprit & du cœur de l'hom-
 me le principe de son malheur &

144 MERCURE

la source de ses agitations. En effet, un Chrestien ne peut se reposer sur Dieu, qu'il ne luy soumette ses passions, qu'il ne le prie de les regler, de leur faire changer d'objet, de ne pas souffrir qu'elles le portent à des excès criminels. Il ne peut regarder comme son Protecteur celuy qui veille sur Israël, à moins qu'il ne se vuide de luy mesme, qu'il ne se mette en état de rendre ses voyes agreables au Seigneur, & selon le Sage, il n'est jamais dans ces saintes dispositions, si ses passions qui estoient auparavant ses plus redoutables ennemis, ne contribuent par leur soumission

soumission à son repos & ne de-
 viennent les instrumens de sa paix.
 Enfin la confiance en Dieu & la
 Paix sont inseparables, parce qu'
 un homme fugitif de luy même
 & des creatures, merite que Dieu
 jette les yeux de sa misericorde
 sur luy, qu'il se répande paissi-
 blement comme un fleuve de be-
 nedictions & de graces sur une
 ame qui va à luy avec simplicité
 & droiture, & d'ailleurs cette
 confiance met le Chrestien dans
 l'ordre où il doit estre Elle le place
 dans son centre, elle ne fait du
 Createur & de la creature qu'un
 même esprit, un même amour,

Mars 1697.

N

146 MERCURE

Et une union tres étroite de volonté. Quelle douceur ne trouvent pas ceux qui esperent en Dieu ! Ils se voyent delivrez de la captivité d'Egypte , ils dépouillent leurs Ennemis , ils sacrifient avec liberté au Seigneur , ils passent à pied sec les eaux de la Mer rouge. Durant les jours de leur prospérité, ils ont sur leur teste une colonne de nuée , pour temperer l'ardeur de leurs passions , de peur qu'elles ne les brûlent , Et durant la nuit de leur adversité une colonne de feu les conduit parmy ces tenebres , de peur qu'ils ne s'égarent. Le Seigneur ouvre les veines des

rochers pour les desalterer, & il fait pleuvoir sa Manne, autant pour contribuer à leurs plaisirs, que pour remplir leurs besoins, & leur faire connoître qu'il ne s'interesse pas moins à leur donner le doux & l'agreable, que le necessaire & l'utile. Si je mets mon esperance dans les hommes, dit Saint Augustin. ces hommes venant à chanceler, cette esperance chancellera; ces hommes venant à changer de sentiment pour moy, mon esperance me troublera; ces hommes venant à tomber, mon esperance tombera;

N ij

148 MERCURE

mais comme le Dieu que j'a-
dore, ne chancelle, ne chan-
ge, & ne tombe jamais, com-
me les veuës qu'il a sur moy
font immuables, mon espe-
rance est toujours ferme,
toujours intrepide, invinci-
ble, & toujours tranquille,
toujours pleine de douceurs
& d'onctions interieures. *Les
hommes ne sont que des consola-
teurs onereux; leurs lèvres disti-
lent plus de mirrhe que de miel.
Dieu est un consolateur charmant.
Son esprit n'est que douceur &
que paix. Les secours des hom-
mes sont limiez, ils vont jusqu'à*

un certain point qu'ils ne peuvent
 passer. Ceux de Dieu sont au
 contraire infinis. Ils viennent des
 entrailles de sa charité, qui est
 comme une source intarissable,
 toujours pleine pour couler tou-
 jours. Qui que vous soyez, cou-
 rez donc à cette source. Mettez
 toute vostre esperance en un Dieu
 si sage, si misericordieux, si puis-
 sant, en un Dieu dont vous vous
 estes éloigné tant de fois. Et qui
 n'a pas permis que vous perissiez,
 en un Dieu qui est le principe de
 vostre estre, auquel vous devez
 recourir, le modele de vostre
 sainteté, que vous estes obligez

150 MERCURE

d'imiter, l' *Auteur de la Grace*, par laquelle vous avez esté reconcilié; en un Dieu qui vous a créé à sa ressemblance, qui vous a reformé à son unité, qui vous attache à luy par la paix; en un Dieu qui par le bienfait de la creation vous fait vivre, qui par la grace de la Redemption vous fait vivre saintement, & qui vous empêchant de tomber, vous fera vivre heureusement par la communication de sa Gloire.

Le 27. du mois passé mourut Messire Jean de Lamont, Prestre & ancien Abbé de

GALANT. 151

Nostre-Dame de la Chastre.

Son érudition & ses talens

pour la Prédication, qu'il

avoit fait voir dans les pre-

mieres Chaires de Paris, luy

avoient acquis beaucoup de

gloire. Il avoit un zele par-

ticulier pour la conversion

des Heretiques, & il exerça

ce saint zele avec une onction

admirable, lors qu'il fut em-

ployé à l'instruction des nou-

veaux Convertis de la Pro-

vince de Poictou, où il eut

la consolation de voir que

Dieu repandit toutes sortes

de benedictions sur ses tra-

N iij

152 MERCURE

vaux. Feu M^r le Cardinal de
Rez, Archevêque de Paris,
l'avoit mené à Rome auprès
de luy dans le dernier voyage
qu'il y fit, & l'avoit toujours
honoré de sa confiance. Il
estoit Fils de feu Robert de
Lamont, Ecoissois, lequel
estant venu en France pour
servir le Roy, sous le regne de
Henry le Grand, Sa Majesté
le fit Enseigne de la premie-
re Compagnie de ses Gardes
du Corps, & luy donna en-
suite le Gouvernement du
Fort de Mevouillon en Dau-
phiné. Ce Robert de Lamont

GALANT. 153

se maria en France avec....
Henrion, & en eut plusieurs
Enfans, dont deux sont morts
dans le service, où ils avoient
acquis beaucoup de réputa-
tion. Anne de Lamont,
morte en 1669. avoit esté ma-
riée avec Adrien le Hardy de
la Trouffe, Maréchal des
Camps & Armées du Roy,
Grand Ardenteur de France,
dont le Fils unique a épousé
Marguerite - Catherine de
Lhopital, Fille de M^r le Com-
te de Lhopital, de la branche
aînée de la Maison de feu
M^r le Maréchal de Lhopital.

154 MERCURE

Charles de Lamont, Lieutenant de Roy de Longouys, cy-devant Capitaine de la Compagnie des Cadets Gentilshommes que le Roy entretenoit dans cette Place, qui est le seul qui reste de la Maison de Lamont, a servi dans le Regiment de pié mont pendant plus de trente années avec toute la distinction possible, ayant eu long temps une Compagnie de Grenadiers. La Famille des Barons de Lamont est une des plus anciennes & des plus nobles du Royaume d'Ecosse, & le Chevalier d'Innerine,

GALANT. 155

qui en est presentement le Chef, est le vingt-septieme descendu de Pere en Fils en ligne directe, du grand Oneil, Roy d'Irlande. Les Armes de cette Maison sont, un Ecu écartelé au premier & au troisieme d'azur à un Globe du monde d'argent, avec une Croix d'or en la cime, & au second & quatrieme de sinople, au Lion rampant d'argent, avec ces mots Latins pour Devise, & autour de l'Ecu, Nec parcas, nec spernas.

Rien ne prouve mieux la bonte d'un Livre, que le

156 MERCURE

grand nombre d'Editions qu'on en fait. C'est ce qui ne scauroit manquer d'arriver à celuy qui a pour titre, *Reflexions sur le Ridicule, & sur les moyens de l'éviter.* Il y a fort peu de temps qu'il fut imprimé pour la première fois, & il vient de l'estre de nouveau avec des augmentations considérables. La matiere en est excellente, & cet Ouvrage a d'autant plus de quoy plaire, que les différens caracteres & les mœurs des personnes de ce siècle, y sont representez fort au naturel. Ce qui cause

de ridicule répandu dans tous les hommes, c'est qu'on ne s'accoutume point à faire des reflexions sur ce qui déplaist dans les autres, & que si l'on se propose des modèles, souvent au lieu de copier ce que ces modèles ont de meilleur, on les imite dans des imperfections qu'il faudroit avoir grand soin d'éviter. Cela fait voir que nous ne sommes point touchés du desir de nous corriger de nos défauts. Cependant si on veut lire ce Livre dans cette veüe, c'est à dire, par la seule envie de

158 MERCURE

se défaire des impertinences dans lesquelles le manque de reflexion fait tous les jours tomber la plupart des hommes, on peut s'assurer qu'on n'en lira pas une seule page, qu'on n'y trouve à profiter, la peinture des vices que l'on y critique étant un miroir qui nous représente à nous-mêmes dans toutes nos imperfections, si nous voulons bien nous y regarder sans nous flater.

M^r l'Abbé de Bellegarde, qui est l'Auteur des Reflexions sur le ridicule, vient de

nous donner un autre Ouvrage, dont la lecture doit être d'une grande utilité pour toutes les personnes de bon goût. Il a pour titre, *Modeles de conversations pour les personnes polies*. Comme la plupart des gens de qualité sont sans occupation pour l'ordinaire, & passent le temps à rendre ou à recevoir des visites, l'Auteur a raison de dire qu'il leur est tres-important de s'instruire de tout ce qu'il faut sçavoir pour y soutenir leur caractère, parce qu'on décide sou-

vent du mérite d'un homme sur la manière dont il se tire d'une conversation, sans qu'on se donne la peine d'approfondir ses bonnes ou ses mauvaises qualitez. Il est certain que les Conversations, quand on sçait en faire un bon usage, contribuent beaucoup à la douceur de la société, & qu'il n'y a point de plaisir plus exquis ny plus délicat, que celuy qu'on gouste dans le commerce des personnes agreables, qui ont du bon sens & de la raison; mais outre que le monde est plein

GALANT. 161

de gens fades, insipides, ennuyeux, impertinens, pleins de vanité, qui veulent toujours parler, quoy qu'ils ne disent rien que de trivial & de puerile, on a le malheur encore de se trouver quelquefois avec de certaines personnes, qui ont de l'esprit, de l'usage du monde, & même de la politesse, & qui ne laissent pas d'ennuyer comme les autres, en sorte qu'on est fatigué de les voir lors que leur visite est un peu longue; ce qui ne scauroit venir que de ce qu'ils n'ont pas l'adresse

Mars 1697.

○

d'entrer dans le goust & dans le genie de ceux avec qui ils sont en commerce , le plus grand secret de la Conversation estant de se proportionner au caractere des personnes qu'on frequente. Il faut en quelque maniere, dit l'Auteur , prendre le point & le degre de leur esprit , pour s'abaisser , ou pour s'élever selon les occurences , & pour leur dire des choses qui leur conviennent. La Morale , l'Histoire , la Politique , & les divers évenemens de la vie estant des sources inépuisa-

bles pour les Conversations des personnes polies, qui ont quelque teinture des belles Lettres, on en trouve dans ce Livre quantité de traits, qui donnent un grand agrément aux conversations qu'il renferme. Ainsi ceux qui ont beaucoup lû y trouveront une espece de recueil, qui les fera souvenir de leur lecture, & les autres s'y instruiront de ce qu'ils ne sçavent pas. C'est même un secours qu'ils recevront pour connoître ce qui leur est utile de remarquer dans les Livres.

164 MERCURE

les traits d'Histoire & de Morale, qui peuvent contribuer à polir l'esprit, à régler les mœurs, & à apprendre aux hommes comment ils se doivent conduire. *Les Modeles de Conversations*, ainsi que les *Reflexions sur le Ridicule*, se débitent chez le Sieur Jean Guignard, à l'entrée de la grand' Salle du Palais, à l'Image de Saint Jean.

M^r Gillier, Ordinaire de la Musique de Monsieur, s'est enfin déterminé à donner ses Ouvrages au Public, qui les souhaite depuis long-temps.

GALANT. 165

Il a commencé par un Livre d'Airs & de Simphonies avec les Basses continuës, qu'il a fait graver tres-proprement, & qu'il a dédié à Monsieur le Duc de Chartres. Il a pris soin d'y marquer les agrémens, & il a disposé les Pieces de maniere à pouvoir en faire commodement de petits Concerts de chambre. Ce recueil se vend chez l'Auteur, rue de Berry au Marais, près le petit Marché, & chez le Sieur Foucaut, Marchand, rue Saint Honoré, à la Regle d'or, près le Cimetiere de

166 MERCURE

Saint Innocent. Il fera suivi d'autres Recueils de differens caracteres, comme Motets, Leçons de Tenebres, Concerts détachés, & Airs à boire, à voix seule & à deux & trois parties, mélez de Symphonies. Le nom de M^r Gillier fait son éloge. On sçait combien il excelle en son art par l'harmonie & la modulation naturelle de ses chants, par les accompagnemens expressifs & recherchés, & par la belle méthode, qui imite d'aussi près qu'il se peut, celle de l'incomparable Lam-

bert, sous lequel il a esté élevé Page de la Musique de la Chambre du Roy.

Le Sieur Jombert, Libraire près les Augustins, à l'Image Nostre Dame, debite depuis peu un Livre intitulé, *Histoire des Dietes de Pologne pour les Elections des Rois*. Ce Livre est composé par M^r de la Hizardiere, & contient ce qui s'est passé à l'élection des sept derniers Rois de Pologne, à commencer par celle de Henry de Valois, Duc d'Anjou, depuis Roy de France. On y voit un détail

tres-curieux de toutes les intrigues qui ont esté faites pendant ces sept Elections, ce qui fait un fort grand plaisir à lire, & sur tout dans la situation où se trouvent presentement les affaires de Pologne. Le détail de ces intrigues rend ce Livre tres-curieux, & fait qu'on a de l'empressement à le rechercher.

L'Hiver d'où nous sortons a esté si rude, qu'il a donné lieu de parler à tout le monde. Les ravages qu'il a faits ont produit les Vers qui suivent:
L'Auteur

L'Auteur a affecté d'y mesler
beaucoup de pensées plaisan-
tes, qui doivent faire plaisir
à ceux qui aiment une Poësie
enjouée.

SUR LES RAVAGES
du dernier Hiver.

Que l'Hiver en nos champs a
cause de dommages!
Rien n'est exempt de sa rigueur ;
Mais, Philis, il a fait encor moins
de ravages,
Que vous n'en faites dans mon
cœur.

S
Les charrettes passoient sur l'Isere
Et la Saône,

Mars 1697.

P.

170 **MERCURE**

*Le Fleuve le plus grand de glace
estoit chargé.*

*Quand le Rhône estoit engagé,
Je l'estois bien plus que le Rhône:*

*D'abord qu'on regardoit la blan-
cheur des campagnes,*

*D'en détourner la vue ou se voyoit
contraint :*

*Mais si l'on détestoit la neige des
montagnes ,*

*J'admirois chaque jour celle de vo-
tre teint.*

*Bien que faute de bois on se chan-
fast tres-peu ,*

*Lors qu'on pleuroit de froid je n'en
faisois que rire :*

*Car en brûlant sous vostre Em-
pire*

Je ne pouvois manquer de feu.

S

Si l'on n'appercevoit que gresle &
que bruine,

Je me maquois du mauvais temps,
Et contemplant vostre beauté di-
vine

Je trouvois toujours le Printemps.

S

Que le bled meure en terre au milieu
de l'Hiver,

Il m'importe fort peu qu'à grand
prix on l'expose,

Et que le pain me coûte cher,

Si vos faveurs me content peu de
chose.

Z

Les Vignes ont manqué, chacun
s'en inquiete,

Mais je compte cela pour rien,

Et consens de bon cœur que Bacchus
me maltraite.

P ij

172 MERCURE

Pourvu qu'Amour me traite
bien.

¶
Que l'hiver ait glacé nos Roses &
nos Lis,

Je suis indolent pour ces choses
Sur vostre beau visage, adorable
Philis,

Ne vois-je pas toujours & des Lis
& des Roses?

¶
Que des Aquilons les rigneurs
Ayent fait mourir nos œillets, nos
ambrettes;

Am moins si je ne puis vous envoyer
des fleurs,

Vous recevrez de moy toujours quel-
ques fleurettes.

¶
Que nos Oliviers morts soient de
tristes effets

De cette froideur excessive.

— Helas ! qu'ay je affaire d'Olive,
Quand vous & moy sommes en
paix ?

Enfin, belle Philis, que le verglas
ait cuit

Les arbres fruitiers de nos plaines,

Je me consolerois de n'avoir point de
fruit.

Si je cueille avec vous le doux fruit
de mes peines.

Tandis que tout le monde estoit
presque aux abois,

Je goûtois une joye à nulle autre
pareille,

De voir que dans le temps qu'en se
souffloit aux doigts,

Q. iij

174 MERCURE

*Vous me souffriez toujours quelque
mal à l'oreille.*

*J'estois plein de chaleur dans le mois
de Novembre;*

*On pour citer icy deux Vers de
Sarrazin,*

*Quand le pauvre Esté S. Mar-
tin*

*Trembloit sous sa robe de cham-
bre.*

*Quelque famine qui nous touche,
J'auray de quoy manger malgré les
envieux.*

Si je ne mange de ma bouche;

Je vous mangeray de mes yeux.

*Qu'on ait trouvé des gens morts de
faim dans leurs lits.*

Je crains moins d'en mourir qu'au-
cun autre en Europe,

Puis que selon mon Horoscope,
Je ne mourray jamais que d'amour
pour Philis.

?

Que nos choux soient tout secs jus-
que dans leurs racines,

Cela ne me tourmente pas.

Philis, quand vous souffrez mes
manieres badines,

Ne fais-je pas bien mes choux

à votre
gras?

?

Les Pommiers renommez par le
premier des hommes,

Ne porteront nul fruit cet Automne
prochain,

Mais je me passeray de pommes,

Tant que je pourray voir celles de
vostre sein.

P iij

176 MERCURE

Voicy des Vers qui ont esté mis en Air par un habile homme. Ils sont de M^r Dader de Toulouse, & ils ont esté faits sur l'arrivée de Madame la Princesse de Savoye en France. Je vous en envoie un quatrain noté, qui vous servira à chanter les autres.

CRIS D'ALLÉGRESSE
d'un Berger du rivage
de la Seine.

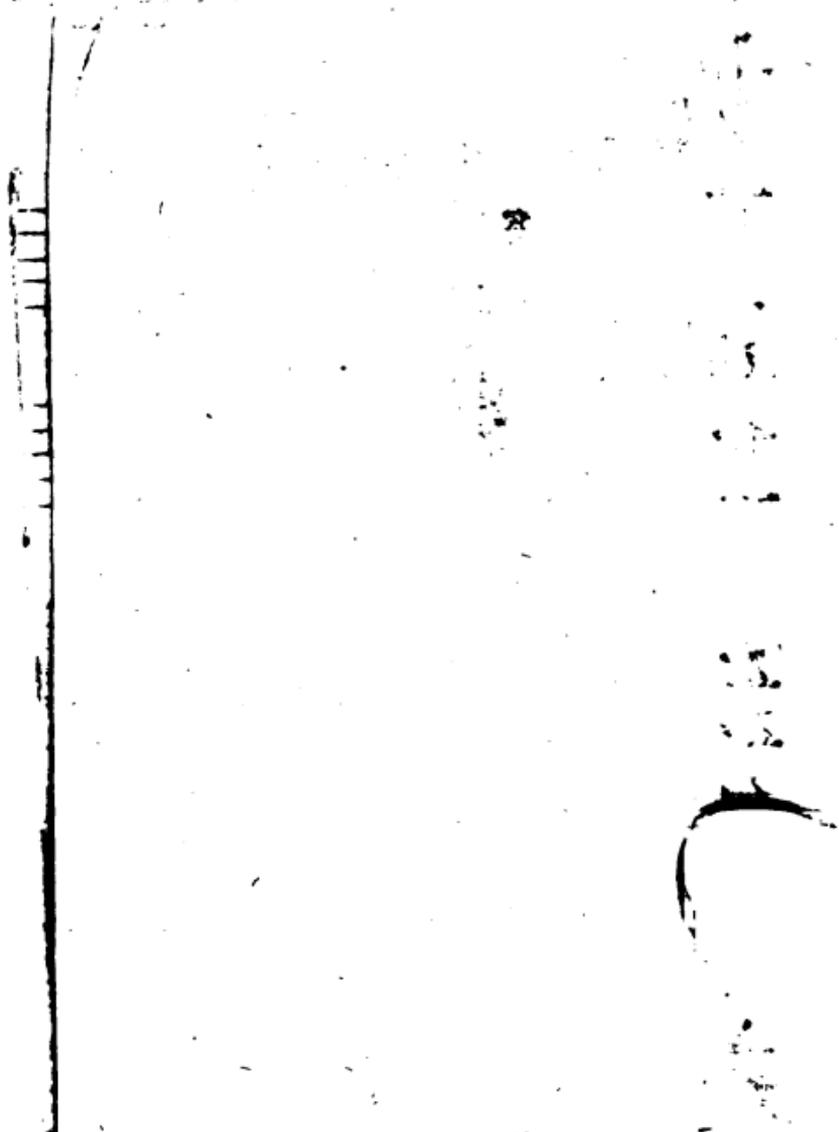
EN quittant la Savoye
Pour nous donner des Loix
Vous allouez la joye
Dans le cœur des François.

GALANT.

177

2

Votre Excellence



Et de Dieu seigneur

176 **MERCURE**

Voicy des Vers qui ont esté

mi
hc
de
est
da
en
un
fer

CI

E

Vo

Dans le Ciel des Étoiles.

&

Vostre auguste presence
 Qui remplit nos desirs,
 Redouble de la France
 Les jeux & les plaisirs.

S

LOUIS & vostre Pere
 Avec nostre Dauphin,
 Sont charmez du mystere
 Qu'accomplit le destin.

&

Le Prince qu'on vous donne
 Ne vous promet pas moins
 Qu'une riche Cassandre,
 Pour payer tous vos soins.

S

Son cœur, comme le vestre
 Est rempli de vertus;
 Ils sont faits l'un pour l'autre,
 Et du Ciel reconnus.

2

*La Paix ensevelie
 Dans son bannissement,
 Est enfin rétablie
 Par vostre Himen charmant.*

S

*A vostre Mariage
 L'on en doit les douceurs ;
 Achevez cet Ouvrage
 Au grè de tous nos cœurs,*

2

*Ma flûte est toute prestée.
 Mes petits chalumeaux
 Reservent pour la Feste
 Leurs concerts les plus beaux.*

2

*L'on m'entendra sans cesse
 Chanter avec ardeur
 Le Prince & la Printesse
 Qui font nostre bonheur.*

S

*Sur le bord de la Seine,
 Pour me faire écouter,
 Quand j'auray pris haleine,
 Je m'en vais concerter.*

Le même M^r Dader de
 Toulouse, dont vous venez
 de lire les Vers, sur l'arrivée
 en France de Madame la Prin-
 cesse de Savoye, a fait les Re-
 flexions qui suivent. Il les a
 adressez aux Enfans de M^r le
 Comte de Fontaine. No-
 vant.

SUR LA CONDUITE
DE L'HOMME SAGE

Trois devoirs essentiels partagent toute la conduite de l'homme : le premier de ces devoirs se rapporte à ce que nous devons à Dieu ; le second, à ce que nous devons aux autres ; & le troisième, à ce que nous nous devons à nous-mêmes ; mais tous ces devoirs sont si indispensables , que tout homme qui tend à la perfection , n'en sçauroit négliger aucun sans

se faire tort. La negligence du premier de ces devoirs, nous rendroit de méchans Chrestiens, en nous faisant vivre sans Piete & sans Religion. Le mépris du second nous rendroit méprisables aux yeux de tout le monde, en nous faisant vivre sans agrément & sans politesse. Nôtre indifferance pour le troisié de devoir, nous rendroit non-seulement odieux aux autres, mais encore insupportables à nous-mêmes, en nous faisant vivre sans reputation & sans honneur.

182 MERCURE

Comprenez, donc de quelle importance il est de bien remplir ces trois devoirs, puisque toute la conduite d'un homme qui ambitionne la vertu, roule là-dessus. Mais, comme les deux derniers dépendent presque absolument du premier, c'est-à-dire de celui qui nous oblige de rendre à Dieu tout l'honneur que nous luy devons, je vous exhorte de tout mon cœur à la parfaite observance de ce devoir, que l'on peut appeller l'unique devoir des hommes, puis qu'il renferme tous les

autres. En effet, quand on est bien avec Dieu, on est toujours content avec soy-mesme, & l'on est bien avec tout le monde. C'est donc Dieu qui doit estre la regle de toute nôtre conduite. Comme il nous a faits ce que nous sommes, & qu'il ne nous a faits que pour luy, c'est à luy que nous devons rapporter toutes nos actions, & il en doit estre le principe. Adressez vous donc à luy pour le consulter dans toutes vos entreprises, si vous voulez les faire réussir. De-

184 **MERCURE**

mandez-luy sur tout, la grace de la vocation; pour éviter les desordres des jeunes gens, dont la pluspart s'engagent dans un estat contre la volonté du Seigneur, & tombent dans des malheurs qu'ils auroient sans doute évitez, si avant que de prendre un parti, ils avoient consulté Dieu sur le choix qu'ils en devoient faire. Priez le donc avec ferveur & fais vous lasser sur ce point; mais quand il vous aura fait connoître une fois ses desseins sur vous, demandez-luy pour lors la grace de vous

conduire saintement dans cet
 estat, que la divine Providen-
 ce vous a destiné. Pour vous,
 Messieurs, qui commencez
 vos études, souvenez-vous
 que Dieu est le maistre de
 tous les Scavans, le Docteur
 des Docteurs, & le Souverain
 Dispensateur de la Science,
 comme de la Vertu. Toutes
 les lumieres des hommes réu-
 nies ensemble, ne sont qu'un
 petit rayon de la Sageffe infi-
 nie de Dieu. Adressez-vous
 donc à luy, si vous voulez fai-
 re des progrès considerables
 dans les belles Lettres. Offrez-

Mars 1697.

Q

186 MERCURE

luy vôtre travail de tout vôtre cœur, & ne le commencez jamais sans avoir imploré le secours de son divin Esprit ; mais tandis que vous vous appliquerez à polit vôtre esprit, ne negligez pas, je vous prie, la perfection de vôtre cœur. Souvenez-vous que c'est l'esprit & le cœur de l'homme qui font tout son mérite & toute son infâmie. Ces deux parties de nous mesmes sont les sources fécondes & uniques de tous nos vices ainsi que de toutes nos vertus. Priez donc le Seigneur qu'il

daigne épurer & perfectionner en vous l'un & l'autre ; en remplissant vostre esprit de ses vives lumieres, & en embrasant vôtre cœur de son divin amour. Voila, Messieurs, ce que m'a inspiré de vous dire de zele que j'ay pour vôtre avancement. Je voudrois pouvoit penser quelque chose de meilleur pour vôtre édification ; mais je me flate que si vous voulez bien vous appliquer ce que je viens de vous dire, & que vous remplissiez les trois devoirs que je vous ay expliqués, il ne vous fera

Q ij

183 MERCURE

pas moins avantageux d'avoir reçu de moy des salutaires avis, qu'il me doit estre agreable de vous les avoir donnez.

Dequoy n'est-on point capable quand on aime veritablement? Une jeune Demoiselle, plus touchante par les agrémens de sa personne, que par l'exacte regularité de ses traits, mais vive, & d'un enjouement qui faisoit plaisir à tout le monde, estoit recherchée dans tout son quartier, & les societez les plus agreables paroissoient manquer de

quelque chose, quand on ne
luy voyoit pas. Elle avoit beau-
coup de grace à toucher le
Claveffin; elle chantoit avec
assez de méthode, & la pene-
tration de son esprit qu'on ne
pouvoit assez admirer, faisoit
que la conversation ne lan-
guissoit jamais avec elle. Il se
presenta divers partis qui l'au-
roient mise dans un établisse-
ment considerable; mais soit
que la raison luy fist voir qu'
elle n'étoit point encore dans
un âge propre à pouvoir faire
un bon choix, soit que son
cœur ne luy parlaft pour per-

190 MERCURE

fonne, elle ne voulut souffrir d'affiduité à aucun de ceux qu'elle connut touché de ses charmes, & tout ce qu'ils luy disoient de flatteur & d'obligeant, estoit receu d'elle d'une maniere honneste & civile, mais sans qu'elle cherchast à les engager à des explications qu'il eust fallu qu'elle eust écoutées serieusement. Enfin le moment fatal arriva pour elle, comme il arrive pour beaucoup de Femmes. On la mit un jour d'une partie dont étoit un Cavalier fort bien fait,

GALANT. 191

& de la plus heureuse physionomie du monde: Elle fut frappée en le voyant; & s'il luy plut par tout son extérieur, on peut dire qu'il la charma dès ce premier jour par son esprit & par ses manieres. Il n'avoit pas moins de complaisance que de politesse; & ce sont des charmes contre lesquels peu de personnes ont la force de tenir. Il s'attacha à entretenir la Belle; & l'effet de la sympathie fut reciproque entre l'un & l'autre. Il rendit des soins à cette aimable personne, & ils parurent ne dé-

192 MERCURE

plaire pas. Il la vit, souvent, & elle agréa toutes ses visites. Il est vray que pour empêcher qu'on ne connust qu'elle se relâchoit en sa faveur de la severe conduite, qui ne luy avoit laissé souffrir jusque là aucuns devoirs assidus, elle commença à voir plus de monde qu'elle ne faisoit auparavant. Ainsi le Cavalier demeuroid caché en quelque sorte dans le grand nombre de ceux que son merite attiroit chez elle, mais comme il avoit beaucoup d'adresse, & qu'il reconnut
en

fort peu de temps que ses soins estoient reçûs preferablement à ceux des autres, il profita si bien de certains momens qu'elle estoit bien-aïse de luy donner lieu de ménager, qu'il trouvoit toujours moyen de l'entretenir en particulier. Il eut bien-tost découvert ce qu'elle avoit de plus secret dans le cœur, & plus il vit que son penchant l'avoit prévenuë pour luy, plus il s'attacha à fortifier les favorables dispositions qui la porteroient à vouloir en être aimée. Il y réüssit si bien, qu'il fut con-

Mars 1697.

R

194 **MERCURE**

vaincu par mille obligantes marques d'estime & de confiance, qu'elle s'attachoit véritablement à luy, & lors qu'il se vit assuré de sa conquête, il ne put plus se contraindre assez pour cacher un foible, qui diminueoit un peu de ses bonnes qualitez. C'étoit une extrême jalousie. Il estoit blessé des moindres honnestetez que la Belle avoit pour ses Rivaux, & tous les regards qu'elle détournoit ailleurs que sur luy, estoient des sujets de plainte. Comme elle l'aimoit effectivement, &

que le party luy estoit avantageux, elle prenoit soin de s'observer, & si elle estoit civile pour tous ceux qui la voyoient, il y avoit un certain froid répandu dans toutes les choses qu'elle leur disoit, qui auroit dû mettre le Cavalier en repos. C'estoit luy donner un grand témoignage de distinction, mais il ne suffisoit pas à le guerir de sa jalousie. Il auroit voulu qu'elle n'eust reçû aucune visite, afin que le plaisir de la voir eust esté un privilege particulier dont il eust jouï, à quoy

R ij

elle répondoit que devant compte de sa conduite au Public, elle ne pouvoit marquer qu'elle vouloit vivre pour luy seul, comme son inclination l'y portoit, à moins qu'elle ne pust dire que leur mariage estoit arresté. Il l'assuroit que si elle l'estimoit assez pour se contenter de sa fortune, elle s'en pouvoit compter la Maîtresse, & qu'il ne tiendrait qu'à elle qu'il ne l'épousast; mais il ne luy cachoit point qu'il ne pouvoit se résoudre à s'engager pour toujours, sans estre plus seur de son cœur

qu'il ne l'estoit; & que voulant se donner à elle sans aucun partage, il croyoit pouvoir demander la mesme chose, sans quoy il ne pourroit croire qu'il fust pleinement heureux. Il y avoit un peu de bizarrerie dans ses sentimens, mais il n'estoient pas sans delicateffe, & la Belle qui ne le pouvoit condamner entiere-ment, estoit fort embarrassée sur la conduite qu'elle devoit tenir avec luy. Ce qui déconcerta toutes les mesures qu'elle prenoit pour le satisfaire, fut une chose des plus singu-

R. iij.

198 **MERCURE**

lières dont on ait jamais entendu parler. On luy apprit quelques Airs nouveaux qui estoient fort à la mode. Elle les chantoit avec plaisir aussi tost qu'on l'en prioit, & en les chantant elle faisoit voir les plus belles dents du monde & les mieux rangées. Si l'on applaudissoit à sa voix, on se récrioit sur la beauté de ses dents, & les loüanges qu'elle recevoit de ce côté là, luy estoient fort agreables. Le Cavalier s'avisa de se mettre en teste que le soin qu'elle en prenoit, venoit d'une en-

vie de plaire, & prétendit que ce soin estoit contraire à l'amour qu'elle protestoit d'avoir pour luy, puisque loin de se soucier de cet agrément; il auroit voulu qu'elle eust eu les dents moins belles, pour n'avoir pas le chagrin de remarquer dans ses yeux combien elle estoit sensible aux loüanges que tous ses Rivaux luy donnoient sur cet article. Elle eut beau luy dire que la propreté demandoit d'elle les soins dont il se plaignoit, & qu'il estoit assez naturel de chercher à se conserver les a-

200 MERCURE

vantages qu'on avoit reçûs de la nature. Il n'eut point d'égard à une raison si juste, & voulut toujourns que la seule envie de s'attirer des douceurs, eust part à ce qu'elle appelloit une propreté indispensable. Il poussa si loin la chose que pour ne se pas broüiller avec luy, elle se trouva obligée de renoncer à tout ce que les femmes, & les hommes mesme, ont coutume d'employer pour tenir leurs dents en bon estat. Cette negligence n'ayant point diminué la blancheur des

fiennes, le Cavalier demeura dans son caprice, & luy dit d'un air chagrin, qu'il voyoit bien qu'elle aimoit quelque chose plus que luy, puisqu'elle estoit si fort attachée à la beauté de ses dents, qu'elle preferoit le plaisir de les entendre loüer à la satisfaction de luy épargner le chagrin qu'il luy marquoit. La Belle pensa perdre patience à ce reproche, & après luy avoir dit qu'il ne tenoit pas à elle que ses dents ne se jaunissent, puisque pour luy plaire elle avoit cessé d'en prendre soin,

202 **MERCURE**

elle ajouta qu'elle ne sçavoit ce qu'elle pouvoit faire de plus pour le contenter, à moins qu'il ne fouhaitast, qu'elle s'en fist arracher quelque une. Il répondit qu'il croyoit qu'une personne qui sçauroit aimer véritablement, prendroit sans peine cette résolution, mais qu'elle igno- roit ce qu'un amour délicat estoit capable de faire. La conversation devint un peu aigre, & peu s'en fallut qu'elle ne fust terminée par une querelle. La Belle crut que la bizarrerie du Cavalier passe-

roit, & qu'un autre jour il seroit plus raisonnable, mais il continua de se plaindre, & toutes les fois qu'on reprenoit la matiere, il n'oublioit pas de dire qu'une Dent n'estoit pas un prix trop haut pour s'acquiescer toute la tendresse d'un Amant. Enfin la Belle ennuyée d'entendre toujours la mesme chose, resolut de luy donner la preuve d'amour qu'il souhaitoit. Elle s'y feroit portée, & par un penchant qui l'attachoit fortement au Cavalier, & par l'establisement considerable qu'

204 MERCURE

elle s'assuroit en l'épousant. Elle alla trouver un des plus habiles hommes que nous ayons pour les dents, & sous prétexte de ne pouvoir plus souffrir la douleur aiguë que luy causoit une des siennes, elle le pria de l'arracher. Celui à qui elle s'adressa luy dit bien des fois, que cette dent qu'elle luy marquoit dans le devant, n'estoit point gâtée, & refusa même fort longtemps de faire ce qu'elle exigeoit de luy, se reprochant comme un meurtre la cruauté qu'il auroit, s'il contri-

buoit à déranger de si belles dents ; mais elle luy protesta tant de fois qu'elle se les feroit plutôt arracher toutes , que de souffrir ce qu'elle souffroit ; que pour ne la pas laisser tomber dans les mains d'un ignorant , chez qui elle eust pû aller s'il l'eust refusée , il fit enfin ce qu'elle voulut . Elle retourna chez elle , & le Cavalier y estant venu , elle n'eut pas si tost ouvert la bouche pour luy parler , que remarquant qu'il luy manquoit une dent , il demanda tout surpris quelle aventure

l'avoit mise en cet estat. La Belle prit une mine fort riante, & sans luy montrer le moindre chagrin, elle luy dit qu'une de ses dents perdue n'estoit rien pour luy, mais qu'il luy tenoit lieu de tout, & qu'elle estoit prestee de luy faire le sacrifice de toutes les autres, si cette preuve estoit necessaire pour le convaincre de son veritable attachement. Le Cavalier qui se reprochoit les bizarres sentimens qu'il avoit fait eclater, se jetta à ses genoux, les arrofa de ses larmes, luy

demanda mille fois pardon de sa ridicule jalousie, & ne pouvant plus douter qu'il ne fust aimé parfaitement, non seulement il la conjura de se faire appliquer ce jour - là même une fausse dent, pour cacher la perte dont il estoit cause, mais il fit enfermer la véritable dans une petite bouteille de cristal enrichie d'or, & la garda comme un gage précieux du sincere amour que la Belle avoit pour luy. Ensuite son unique soin fut de luy donner des marques incontestables du sien, en si-

gnant un Contrat de mariage, par lequel il luy fit tous les avantages que luy permirent les Loix. Si elle parut heureuse du costé du bien, on craignit que le Cavalier, quoy que parfaitement honneste homme, ne la fist souffrir par par quelques caprices de temperament; mais il ne l'eut pas si tost épousée, qu'il voulut qu'elle vist tous ses Amis. Ainssi rien ne manque au bonheur de cette aimable personne. Les visites qu'elle reçoit d'eux ne font nulle peine au Cavalier; & il s'est si

bien défait de sa jalouſie, qu'il n'a point de plus forte joye, que quand il entend donner des loüanges à ſa Femme.

Les Vers qui ont paru de M^r Danchet depuis quelques années, ſont dans une eſtime ſi generale, que vous ne ſerez pas fâchée de voir ceux qu'il adreſſe à M^r Poul-tier, de l'Academie Royale de Peinture & de Sculpture, au ſujet d'un Buſte repreſentant Adam & Eve, placé dans le jardin de M^r Tera, Chancelier de Son Alteſſe Royale Monſieur.

Mars 1697.

S

210. MERCURE

EPI T R E.

C'Est en vain, cher Poutier, que
l'orgueilleuse Grece
Des Maistres de ton Art nous a van-
té l'adresse.

Si Praxitele même eust vécu parmy
nous ,

De ton dernier Ouvrage il eust esté
jaloux.

Je sçay pour augmenter son éclat &
sa gloire ,

Tout ce qu'en sa faveur nous a mar-
qué l'Histoire.

Le Marbre s'animoit sous ses sçava-
vantes mains ,

Les mouvemens du cœur y paroif-
soient empreints ;

S'il armoit Jupiter de son pouvoir
suprême ,

En voyant son Ouvrage il fremil-
 soit luy-même.

S'il formoit de Venus les appas en-
 chanteurs,

Venus, qu'oy que de marbre, em-
 braisoit tous les cœurs;

D'un téméraire Amant les coupables tendresses,

Osoient la profaner par de folles ca-
 resses,

Tel estoit son pouvoir. Mais enfin
 quels appas [pas ?

Avoit cette Venus que ton Eve n'ait

Quel triste enchaînement de
 trouble & de misere

Suivit l'ambition de nostre premier
 Pere!

Dans des lieux enchantez mille in-
 nocens plaisirs

Le flatoient chaque jour, préve-
 noient ses desirs.

S ij

212 MERCURE

Ses Neveux jouïroient de ce bonheur durable, [pable.

Sans le fatal objet qui le rendit cou-
Cet objet de tes mains reçoit des
traits si beaux,

Poultier, que nous aimons la cause
de nos maux.

A son aspect flateur le cœur plein de
tendresse,

Criminel comme Adam, j'excuse
sa foiblesse.

Vous qui le condamnez, Mortels,
dont la vertu,

Si l'on veut vous en croire, auroit
mieux combattu,

Venez, prenez sa place, & contem-
plez ces charmes.

Pourriez-vous résister à de si for-
tes armes?

Ce marbre semble vivre, & le cœur
enchanté

N'en sauroit trop long-tems admi-
rer la beauté ,

De tant d'attraits divers la dou-
ceur nous attire ;

Plus on est connoisseur & plus on
les admire ,

L'œil demeure immobile , & n'en
peut arracher

Les avidés regards qui s'y vont at-
tacher.

D'un espoir dangereux folle-
ment entêtée ,

Voyez avec quels traits Eve est re-
présentée.

La vaine ambition exprimée en ses
yeux

Semble affermer son cœur d'un des-
tin glorieux ,

D'un seducteur adroit écoutant la
promesse [Déesse ,

Elle s'enorgueillit , & croit être

214 MERCURE

Pour seduire à son tour un trop
credule Epoux

Voyez comme elle affecte un air
pressant & doux.

Dans ce group merveilleux tout
parle, tout s'anime.

Adam semble prévoir les effets de
son crime,

Mais en vain à l'aspect de ce fruit
deffendu

La menace d'un Dieu tient son
cœur suspendu. [forte,

Pour un objet aimé sa passion plus
Après de longs combats sur la crain-

te l'emporte ;

Il cède, il prend ce fruit qui lui cau-
sant la mort

A tous ses Descendans prepare un
même sort.

Ce sexe, cher ami, n'est fait que
pour nous nuire,

Adam n'est pas le seul qui s'est laissé
séduire ;

Tout cède à ses attraits , & l'on
voit chaque jour

Les mortels les plus fiers l'éprouver
à leur tour.

D'un objet enchanteur la puissance
est extrême ,

Et fait dans les deserts trembler la
vertu même ,

Enfante la discorde , & le mépris
des Loix , [Exploits

D'un conquérant fameux arrête les
Soumet son grand courage à des
soins ridicules ,

Met d'indignes fuseaux dans les
mains des Hercules.

Lorsque l'amour le veut , par un
culte odieux

Le mortel le plus sage encense de
faux Dieux.

216 MERCURE

Toi-même, dont la main avec tant
d'artifice

Des femmes dans ton Eve a tracé
la malice, [ton cœur

De même que le mien je gage que
N'en sçauroit éviter le charme se-
ducteur.

Nous detestons ce sexe & l'acca-
blons d'injures ;

En jurant de le fuir nous devenons
parjures.

Dans ces vers contre lui fierement
révolté

En des termes piquans je me suis
emporté.

Il est une Eve au monde à qui je
n'ose lire

Ce que contre le sexe ici je viens
d'écrire.

Mais c'est trop m'écarter, je re-
viens donc à toy

Ami,

GALANT: 217

Ami, quand Mars en feu porte par
tout l'éfroi, [avilies

Et que chez les humains les Muses
Avec tous les beaux Arts semblent
ensevelies,

La France trouve encor de sça-
vans ouvriers

Qui ne cèdent en rien à nos braves
Guerriers

Tu sçais aussi-bien qu'eux, en vo-
lant à la gloire,

Du siecle de Loüis embellir la me-
moire;

Tandis que nos Soldats vont briser
des rempars,

Des hommes tels que toi font fleu-
rir les beaux Arts.

Tant que nous trouverons de ge-
neroux Mecenes,

Qui sçauront malgré Mars récom-
penser nos peines,

Mars 1697.

T

218 MERCURE

Tant que nous trouverons, des Da-
mons, des Tetras,
Et ton art & le mien, Poulcier,
ne mouront pas.

En vous parlant du sejour
que M. l'Evêque Duc de
Langres a fait à Dijon, j'ai
oublié de vous dire que M.
Moreau Avocat General de
la Chambre des Comptes,
lui donna ce Madrigal qui
fut trouvé tres-digne de son
Auteur.

A M. L'EVESQUE
DUC DE LANGRES.

LÉ respect, l'amour & l'esti-
me,
Sont les tributs qu'on doit, & l'hon-
mage qu'on rend,
A ceux qu'un mérite sublime,
Elevé en un sublime rang.
Digne choix d'un grand Roi, que
l'univers admire,
Et que dans ses projets le Ciel tou-
jours inspire,
Clermont, reçois icy l'hommage
qui t'est dû.
Nous donnons nos respects à ta
haute naissance ;
Nostre estime à ta vaste & profon-
de-science,
Et nôtre amour à ta vertu.

T ij

220 MERCURE

Je vous envoie les regles que M. Cassan Professeur de Mathematiques , a faites en douze Vers , sur la marche des Echets. Elles sont si succinctes & si claires qu'avec leur secours une seule leçon suffit pour la sçavoir , & pour entrer en goût de continuer d'apprendre le jeu.

LA MARCHE DES ECHETS.

L Es pions en partant peuyent faire deux pas ,
Puis n'en font jamais qu'un , & ne reculent pas.
Leur chemin est tout droit , & faisant leur approche

Ils prennent sur leur front vers la droite ou la gauche.

Le Roy ne fait qu'un pas , & va de tous côtez.

La Dame va par tout jusqu'aux extremittez.

Les Fous y vont aussi , mais en diagonale ;

Et se croisent entr'eux sur couleur inégale.

Les Chevaux font trois pas sur l'une ou l'autre main ;

En changeant de couleur & cercnant leur chemin.

Les Tours marchent tout droit , soit en long soit en large ,

Et peuvent parcourir de l'une à l'autre marge.

M^r Morant , premier
President du Parlement de

222 MERCURE .

Toulouse, y arriva vers les derniers jours de Janvier. Quoy qu'on ne fasse à ces premiers Magistrats qu'une entrée de devoir la premiere fois qu'ils viennent prendre possession de leurs Charges, on luy en fit une d'inclination à ce dernier retour de Paris. Toutes les personnes de distinction allèrent au-devant de luy avec leurs carrosses ou à cheval. Le Peuple y accourut en foule. Des Compagnies Bourgeoises se mirent sous les armes, avec des tambours, fifres, & hauts

Bois, & lors qu'il entra ce furent des cris de joye de tout le Peuple. Comme il estoit tard, on mit des flambeaux aux fenestres, pour mieux marquer le plaisir que l'on se faisoit de son retour dans toute la Ville.

Voicy l'Extrait d'une Lettre de Hollande, écrite par un tres-habile homme, le 7. de ce mois,

Il y a quelque temps que je vous parlay d'un Medecin qui faisoit en Frise plusieurs guerisons sans faire rien prendre aux Malades, se contentant de mêler dans

T ii j

224 MERCURE

leurs urines chaudes quelque chose qui les faisoit suer, vomir, ou aller à la selle, selon le besoin. Il continuë encore ce manége. On m'a dit qu'il a esté Domestique d'un Grand Seigneur Italien, qui fut mandé à la Cour de Vienne pour guerir l'Empereur, & qui le guerit effectivement. Il a decouvert le secret de son Maistrre, & s'est mis à roder depuis par le monde. Sa maison ne desemplit point, & tous les Malades y accourent. Il est certain qu'il a guery quelques personnes, & qu'il en a fait suer quantité. Les Medecins crient contre luy avec la derniere fureur; &

comme il y a en ce Pays plus de personnes que par tout ailleurs, qui ont l'habitude de nier comme impossible tout ce qu'ils ne comprennent pas ; il s'en trouve bien qui tiennent le même langage que les Medecins ; mais ne pouvant nier les faits , sçavoir que des Malades n'ayent sué , ils disent que c'est l'effet d'une imagination prévenue. Pour moy , je ne tiens pas impossible , que physiquement parlant ; on ne fasse suer un homme , en mettant quelque chose dans son urine.

Voicy ce que M^r l'Evêque Comte de Noyon a eu l'hon-

226 MERCURE

neur de presenter au Roy. Il
meriteroit d'estre gravé dans
les cœurs de tous les Fidelles.

O E C O N O M I E

D E T O U T E

L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

DIEU est l'Auteur, le
Pere est le Fondateur,
le Fils est le Sauveur, & le Saint
Esprit est le Sanctificateur.

La Foy est l'Esprit, la Cha-
rité est le Cœur, l'Esperance
est l'Ame, & le Culte est le
Corps.

GALANT. 227

L'Écriture est la Règle, la Tradition est la Preuve, la Piété est l'Exemple, & la vertu est l'honneur.

Les Misteres sont la Verité, les Sacremens sont le secours, les Indulgences sont les Graces, & les Censures sont les peines.

& Bréceptes sont les Loix, les Conseils sont la perfection, les Jugemens sont les Oracles, & les Ceremonies sont l'ornement.

Les Apostres sont les Fondemens, les Peres sont les Docteurs, les Martyrs sont les

228 MERCURE

Témoins , & les Anges les Gardiens.

Les Papes sont les Chefs, les Evêques sont les Princes, les Prestres sont les Pasteurs, & les Religieux sont les Enfans.

Les Solitaires sont les Penitens, les Vierges sont la Fleur, les Justes sont la Force, & les Saints sont les Intercesseurs.

Les Fideles sont les Sujets, les Rois sont les Protecteurs, les Heretiques sont les Ennemis, & les Schismatiques sont les Deserteurs.

La Science est la Lumiere,

tendue Reformée, lors de la revocation de l'Edit de Nantes, sortirent de France, mais au Roy le déplaisir de ne s'es-
 tes de France, lors qu'on y estoit le plus en action pour s'opposer aux entreprises des Ennemis, il s'y est pleinement instruit de la Marine, & il est entré dans les détails de toutes choses, ne laissant rien échapper à sa connoissance, & faisant voir dans un âge peu avancé que le Roy peut se reposer sur luy, du soin de faire agir la Marine, avec la même con-

tenduë Reformée, lors de la revocation de l'Edit de Nantes, sortirent de France, faisant au Roy le déplaisir de ne pouvoir les voir rentrer dans la vraye Religion, & de ne leur pas donner les marques de distinction que la naissance & les services de M^r le Comte de Roze leur auroient sans doute attirées de la bonté de Sa Majesté. Ils passèrent en Angleterre, où ce Comte est mort dans une pleine inaction, n'ayant voulu accepter aucun commandement, quelque distingué qu'il

240 MERCURE

fust, de peur de se trouver dans la nécessité de porter les armes contre son Prince. Ils emmenèrent avec eux le Comte de Marton , à present Colonel d'un Regiment , & Brigadier d'Armée dans les Troupes Angloises , & deux de leurs filles , dont la Cadette est à present veuve du Comte de Strafford , Pair d'Angleterre , & ils laissèrent en France quatre fils & trois filles. Le Comte de Rouffy , l'aîné , qui a épousé la fille unique de M^r le Duc d'Arpajon , est Capitaine Lieutenant des Gens-

GALANT. 241

Gendarmes Ecoſſois ; com-
mandant la Gendarmerie , &
maréchal de Camp. M^r le Com-
te de Blanzac , marié à la Fille
de feu M^r le Maréchal de Ro-
chefort ; eſt Colonel d'un Ré-
giment , & Brigadier d'Ar-
mée, M^r le Chevalier de Rouſſy
ſert dans la Marine , en quali-
té de Capitaine de Vaifſeau , &
M^r le Chevalier de Roye a eſté
depuis peu fait Sous-Licute-
nant des Gendarmes d'An-
jou. Deux des trois Filles ſont
Religieuſes de l'Abbaye de
Soiſſons ; & Madame la Com-
teſſe de Maurepas a eſté tirée

Mars 1697.

X

242 MERCURE

de ce mesme Convent, où elle avoit esté mise, lors que Madame la Mere passa en Angleterre. Le Roy qui depuis le départ de M^r & de Madame de Roye, donnoit dix mille écus de pension à leurs enfans que je viens de nommer, & qui estoient demeurés en France, a encore donné en particulier une pension de dix mille livres à Madame de Maurepas, en consideration de ce mariage, & en même temps, Sa Majesté a fait present de cinquante mille écus à M^r de Ponchartrain.

GALANT. I 243

Ils furent mariez le 28. de
l'autre mois dans la Chapelle
du Chasteau de Versailles,
par M^r l'Evêque de Soissons,
parent de Mademoiselle de
Roye. Je crois qu'il est inutile
de vous faire souvenir que la
Maison de Roye est une
branche de celle de la Ro-
chefoucauld, ce qui est arri-
vé par Charlotte de Roye,
Comtesse de Roussi, Sœur
puînée d'Eleonor de Roye,
Princesse de Condé, qui épou-
sa en 1557. François III. du
nom, Comte de la Roche-
foucauld, Prince de Marillac.

244 MERCURE

Quant à la branche de la Maison de Roussi, elle a commencé par Antoine de la Rochefoucaud, second Fils de François de la Rochefoucaud, Parrain de François I. Roy de France. Cet Antoine estoit Chevalier de l'Ordre du Roy, Baron de Barbesieux, Grand Seneschal de Guyenne, Gouverneur de Paris & de l'Isle de France, Lieutenant general & extraordinaire par mer & par terre, qui soutint le Siege de Marseille contre l'Empereur Charles Quint. La mere de Madame la Comtesse

de Maurepas est Sœur de M^{rs} les Maréchaux Ducs de Duras & de Lorge, tous deux Capitaines des Gardes du Corps du Roy, & Chevaliers de ses Ordres, & de milord Comte de Fevershan, Pair d'Angleterre, Chevalier de la Jarretiere, cy-devant Capitaine des Gardes du Corps du Roy d'Angleterre, & General de ses Armées, Grand Chambellan de la Reine doüairiere. Cette jeune Comtesse se trouve Cousine germaine des Duchesses de Lesdiguières, de Saint Simon,

246 MERCURE

de la Meilleraye, de Duras,
de Lauzun, & Nièce de M^{le} le
Duc de Bouillon, de M^{le} le
Comte d'Auvergne, & de M^{le}
le Cardinal de Bouillon,
Cousine de M^{le} le Duc de la
Rochefoucauld, Grand-Mai-
stre de la Garderobe, Pair &
Grand Veneur de France,
Chevalier des Ordres du Roy,
Chef du nom & des armes,
Enfin un Pere de la Maison de
la Rochefoucauld, & une
Mere de celle de Durfort, ont
dans leur genealogie tout ce
qu'il y a de plus illustre & de
plus grand dans le Royaume.

GALANT. 247

La seule Maison de Duras
compte quatorze Duchesses
en vie, Meres, Filles, Sœurs,
ou Cousines germaines. Il y
a peu de grandes Maisons
auxquelles elles ne soient al-
liées dans des degrez même
fort proches, comme Lorrain-
ne, la Tremoille, Rohan,
Montmorency, Ufèz, Venta-
dour, Foix, Estrées, la Force,
Brion, Polignac, Mailly, Sil-
lery, Montgommery, Ro-
chechouart, Bourbon, Ma-
lanze, & beaucoup d'autres.
Ils ont aussi l'honneur d'estre
Barons de Madante, par la

X iij

248. MERCURE

Maison Palatine, & ont plusieurs alliances dans celles de Brandebourg, Hannovre, Hesse, Nassau, & autres Souverains d'Allemagne; de sorte que M' le Comte de Maurepas, tant par les alliances qu'il a de son costé, que par celles de Madame sa Femme, se trouve parent de tout ce qu'il y a de grand dans le Royaume. Mademoiselle de Roye ayant esté élevée dans un Convent n'en est sortie que pour se marier; cependant elle a paru dans le monde avec des manieres aussi insinuanes & aussi spi-

rituelles, que si elle y avoit toujours demeuré; tant il est vray que les personnes d'une haute naissance, se distinguent naturellement.

Quelque chose qu'on ait pû faire pour rétablir le desordre des Finances d'Angleterre, elles vont de mal en pis, & lors qu'on croyoit qu'elles ne pouvoient estre dans un plus mauvais estat, les Billets de la Banque, qui estoient à dix-neuf pour cent d'esconté, ont monté jusques à vingt-quatre. L'espece manque absolument, dans ce

250 MERCURE

Royaume, & tous les soins qu'on a pris pour sçavoir combien il y a de Monnoye courante, n'en ont pû faire découvrir qu'environ pour quarante millions, sans qu'il en reste plus de quinze à transformer en nouvelles especes. Cependant par le nombre prodigieux d'impôts qu'on a mis sur toutes sortes de denrées, boiffons & marchandises, on ne laissera pas de trouver de l'argent cette année pour les frais de la guerre, & c'est un des plus grands malheurs qui arrivera jamais à l'Angle-

GALANT. 275

terre, & dont elle ne pourra se relever qu'en plusieurs siècles, & peut estre jamais, parce qu'un malheur en entraîne un autre. Les forces d'Angleterre seules ne sont pas suffisantes pour faire la guerre à la France. Elle a donc besoin d'Alliez. Ces Alliez ne font la guerre que pour maintenir le Prince d'Orange, ce qui le met dans l'obligation de les payer, & il ne les peut payer qu'en espèces, qu'ils transforment aussi tost en monnoye de leur Pays. Comme cela s'est pratiqué

252 MERCURE

ainsi depuis huit ou neuf années, que les Troupes d'Angleterre ont mangé, & mangent tous les ans leur pays en Flandre; que l'argent a toujours esté tiré du Royaume; que le Commerce n'y en a fait entrer que tres-peu, & que les rançons pour les Prises en ont fait beaucoup sortir, on ne doit pas s'étonner si l'espece y manque. Ainsi plus les impôts en fourniront pour soutenir la guerre, plus l'espece en sortira. Mais il n'est pas possible que cela puisse aller plus loin que cette Campa.

gne, qui achevera de ruiner l'Angleterre, & que la confusion ne se mette dans un Etat, où l'on ne paye les dettes, & où l'on ne vend ny n'achete qu'avec du papier & des tailles de bois. Il est certain qu'il faut plus qu'une prompte Paix pour y apporter du remede. Dans le même temps que la rigueur du mal d'un malade cesse, ses forces ne se trouvent pas rétablies, & comme il est souvent plusieurs mois à les reprendre, il faudroit plusieurs années à l'Angleterre pour rétablir les siennes; mais il

254 MERCURE

faudroit bien des conjonctures qui n'arrivent pas toujours, pour la remettre sur le pied qu'elle a esté, ce qui paroist presque impossible. Les affaires de l'Europe se sont trouvées dans des situations heureuses pour ce Royaume, & pendant ce temps-là les Anglois ont fait le commerce pour beaucoup de Nations, ce qui les a fort enrichis. Ils estoient même payez pour demeurer neutres. Ainsi ils recevoient, & ne donnoient rien, & depuis neuf ans ils ne reçoivent rien, & donnent

tout ; ou plutôt ils ne sont plus en état de donner, tant ils sont épuisez. Voilà le malheur où les a plongez la guerre presente. Il n'y avoit point d'Etat où il y eust plus d'or & d'argent qu'en Angleterre ; il n'y en a point presentement où il y en ait moins. Le commerce y fleurissoit, il y languit. Le peuple y payoit peu de subsides, il en est chargé. Il jouïssoit d'une pleine paix, il souffre tout ce que la guerre coute aux Nations qui en sont accablées, & cela sans esperance d'acquérir un pou-

256 MERCURE

ce de terre, & même sans le prétendre. L'Angleterre est une Isle, elle est bornée, & peut difficilement conserver des Places au delà; de même qu'on pourroit difficilement en prendre & en conserver chez elle. Pourquoi donc dépense-t-elle cent millions tous les ans, dont la plus grande partie passe chez les Estrangers, sans qu'elle en puisse jamais revenir? Pourquoi laisse-t-elle petit son commerce? Il y a de l'enchantement là dedans.

Le Roy ayant envoyé à ses

GALANT. . 257

Plenipotentiaires pour la Paix les dépêches nécessaires, afin qu'ils paroissent aussi à l'Assemblée en qualité d'Ambassadeurs Extraordinaires, M^r de Harlay & M^r le Comte de Crecy partirent de l'Isle le 11. de ce mois, pour se rendre à Courtray. Ils passèrent par Menin, où la Garnison les attendoit sous les armes. On leur offrit une escorte, pour les garantir des insultes qu'auroit pû leur faire quelque Parti ennemi. Ils la refusèrent, persuadés qu'il n'y avoit personne qui ne son-

Mars 1697.

Y

258 MERCURE

geast plustost à les bien recevoir, qu'à leur faire aucune peine. Dans cette confiance ils continuerent leur route jusques à Courtray. Le chemin estoit si mauvais qu'ils n'y purent arriver que de nuit. Ils y estoient attendus par un très-grand nombre de gens, qui les vouloient voir. Outre les lumieres qui remplissoient les fenestres, plusieurs tenoient des flambeaux allumez. Ils partirent de Courtray le 12. l'après dinée, & arriverent le 13. à Gand sur les trois heures après midy. Ils trou-

GALANT. 289

verent à une demi-lieuë en-
deça de Gand un nombre in-
fini de peuple, tant à pied
qu'à cheval; & comme ils
estoyent venus par la Lys, ils
eurent beaucoup de peine à
descendre de leurs Bâtimens,
à cause de l'affluence de ce
mesme Peuple. Ils monterent
dans trois carrosses tres-beaux
que leur avoit amenez le Ma-
jor de la Ville, & furent re-
çus au bruit de trois déchar-
ges du Canon de la Ville, &
de la Citadelle. Ils furent con-
joints dans deux maisons qui
leur avoient esté préparées.

Y ij

260 MERCURE

Cette mesme foule continua le long des ruës qu'ils traversèrent. Elles estoient pleines de Peuple & de carrosses, & les fenestres remplies du plus beau monde de la Ville. La joye paroissoit sur tous les visages, & l'air dont on les saluoit faisoit connoistre le plaisir que l'on avoit de les voir. On leur envoya une Garde Espagnole qui se separa, & le Drapeau demeura avec ceux qui firent garde à la maison de M^r de Harlay. Ils ne furent pas plustost entrez dans leurs appartemens, qu'ils fu-

fent complimenter par le Gouverneur, le Grand Bailly, les Magistrats de la Ville, & les principaux Officiers des Troupes qui y sont en garnison. Ils en partirent le 14 au soir, aux acclamations du Peuple, qui ne pouvoit assez marquer la joye que luy caufoit l'esperance d'une prompte Paix, & qui donna mille benedictions & mille loüanges à celuy dont ils l'attendoient. Ils continuèrent leur route vers Delft par le Canal du Sas de Gand, & allèrent ensuite par mer sur des Yachts que les Etats leur

262 MERCURE

avoient envoyez. Ils arrivèrent le 19 à Delft, où la foule se trouva si grande dans les rues, que leurs carrosses eurent beaucoup de peine à gagner les logis, qu'ils ont arrestez & fait preparer pour leur demeure pendant le temps des Conférences.

Messire Hubert Jousseau-me, Comte de la Bretesche, Colonel d'un Regiment d'Infanterie pour le service du Roy, mourut icy le 19 de ce mois, dans un âge fort peu avancé. Il estoit Fils de feu

GALANT. 263

Messire Louis Jousseaume, Marquis de la Bretesche, Seigneur de Coubereau, & autres lieux, Lieutenant des Gardes du Roy, Gouverneur de Poitiers, & de Dame de Lannay, & Frere puisné de Messire Esprit Jousseaume, Marquis de la Bretesche, Lieutenant general des Armées de Sa Majesté, qui a esté successivement Gouverneur de Lewe & de Mayence, & qui l'est presentement de Poitiers & de Hombourg. Il est aussi Lieutenant General de la Province de la Sarre. M^r le Comte

264 MERCURE

de la Breteſche, ſon Frere ;
dont je vous apprens la mort,
avoit épouſé le 22. Janvier der-
nier, Dame Marie-Madeleine
Teſtu, Fille de meſſire Nico-
las Teſtu, qui a eſté pendant
plus de quarante-deux ans
Contrôleur General de la mai-
ſon de Monsieur, & Maître
d'Hoſtel ordinaire de ce Prin-
ce. Elle eſt Sœur de Madame
de Tubeuf, & Niece de M^r
l'Abbé Teſtu-maucroy, de
l'Academie Françoisé, ancien
Aumônier Ordinaire de ma-
dame, & cy-devant Prece-
pteur de Leurs Alteſſes Roya-
les

GALANT, 265

les madame la Duchesse de Savoye, & de mademoiselle. Le veuvage a suivi de bien prés son mariage, qui n'a pas duré deux mois entiers.

Voicy les noms des autres personnes considerables de l'un & de l'autre sexe, mortes depuis ma derniere Lettre.

Dame madelcine Barthelemy, Veuve de messire Henry d'Argouges, marquis de Ranes, Seigneur de Fleury & autres lieux, Bailly & Gouverneur pour Sa majesté des Ville & Chasteau d'Alençon. Elle a esté inhumée à S Jac.

Mars 1697.

Z

266 MERCURE

ques de la Boucherie, & son cœur en l'Eglise des Augustins du Grand Convent. Comme cette Dame estoit fort riche, & qu'elle n'avoit point d'Enfans, elle a fait de grands legs en ces deux Eglises, & à l'Hôtel Dieu de Paris. Elle en a aussi fait un considerable à M^r de Harlay, Comte de Celi, Conseiller d'Etat, & Plenipotentiaire pour la Paix, qu'elle estimoit tres-particulierement. Outre tous ces legs, elle a laissé un fond pour élever cinq pauvres Eco-liers en l'étude de Theologie.

& pour soulager plusieurs
pauvres.

Messire Jean de Creil, Sei-
gneur de Soizy, Conseiller
du Roy en ses Conseils, &
maistre des Requestes ordi-
naire de son Hostel.

- Messire Pierre merault,
- Conseiller au Parlement de
Mets.

- Messire Jean malo, Seigneur
de Bourdonné, oy. devant
- Conseiller au Parlement de
- mets, Frere de messire Jacques
malo de Sery, Conseiller au
- Grand Conseil, tous deux
- Fils de feu M^r malo, Conseil-

Z ij

268 MERCURE

ier en la Grand' Chambre du
Parlement de Paris.

Demoiselle Anne - Doro-
thée de Vieuxpont. Elle estoit
Fille de feu messire Alexandre
marquis de Vieuxpont.

Messire Antoine mandat,
Seigneur de la Chassiere, cy-
devant Conseiller au Parle-
ment.

Messire Jean Raviere, Con-
seiller au Parlement. Il est
mort fort jeune, & estoit Ne-
veu de feu M' Raviere, Avo-
cat au Parlement.

Messire René Girault, Lieu-
tenant à la conduite des Am-

GALANT. 269

ambassadeurs. Il est mort âgé de quatre-vingt-sept ans, après en avoir passé soixante & sept dans les fonctions de cet employ, avec toute la capacité & toute l'exactitude qu'il demande. Il avoit des Amis dans toute l'Europe, s'estant toujours fait aimer des ministres Etrangers, pour qui il avoit des manieres tres-honestes & tres-polies.

J'apprens tout presentement que l'Academie Françoise vient de perdre un des plus anciens membres de son Corps. C'est messire Paul Phi-

Z iij

270 MERCURE

lippes de Chaumont, ancien Evêque d'Acqs, qui avoit esté receu en 1654. dans cette celebre Compagnie, où sa politesse & ses manieres pleines d'honnesteté luy avoient acquis l'estime & la consideration particuliere de tous ceux qui la composent. Il estoit Cousin Germain de M^r le Chevalier de Chaumont, qui a esté Ambassadeur du Roy à Siam, & avoit dans sa maison des alliances fort considerables. Son merite luy avoit donné beaucoup d'Amis. Je ne vous en diray rien

GALANT. 271

de plus, pour ne pas prévenir celuy qui doit faire son Eloge, quand l'Academie luy aura choisi un Successeur.

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit *un Livre*. Il a esté trouvé par M^{rs} Juliot, Assesseur du Comté de Benon; Henry le Jeune, du Bureau du Papier de la Doilane; Bardet de l'Hôpital du matin; Louis-Joseph de Chalons en Champagne; de Barcos le jeune, & son Ami Luguet; le petit Coq réveille-matin du Collège de Louis le Grand;

Z iiij

272 MERCURE

l'Abbé Blondin de Rouën ; le
Valetudinaire de la rue Ger-
vais Laurent, & M. de Champ-
vert ; l'Amant infortuné de la
rue de la Colombe, & la Se-
vere de la vieille rue du Tem-
ple ; l'Amant haï & muet de
la Reine des Blanches ; Jac-
ques Pascal & Jean Bartolon
de Lion ; l'Hermitte infortuné
de la rue Saint Honoré ; l'ai-
mable de Francheville ; Babet
du Chevalier du Guet ; la pe-
tite Veuve de Bauffan de la
rue Villedot ; mademoiselle
du S. Esprit, rue du Pot d'or,
à Liege, & la charmante de la

Coquille du bout du Pont-Royal.

Vous proposerez à vos Amies l'Enigme nouvelle que je vous envoie.

E N I G M E.

JE me cache en Hiver, je me montre en Esté,
 Et malgré ma legereté
 Te me fais constamment aimer de mille belles.
 Insensible à leurs traits, je n'agis que pour elles,
 Et sans qu'il m'en conte des vœux
 Te folastre souvent avec leurs beaux cheveux,
 Leur bouche est de corail, je la touche & la baise,

274 MERCURE

Sur leur sein plein d'appas je repose
à mon aise,

Et sers à moderer leurs feux.

On me voit à la Cour, rarement au
Village :

Je suis toujours dans l'esclava-
ge.

Mon Pere me tient enchainé
Dès le moment que je suis né.

Je suis blanc, je suis noir, grand ;
petit. On raffine

A m'habiller diversement,

Mais jamais je ne mis dans mon
ajustement,

Drap, panne, ny velours, serge ny
papeline.

Les habits parsemez de fleurs,

De mille diverses couleurs,

Sont les plus riches qu'on me don-
ne ;

L'en porte souvent de communs,

GALANT. 275

*D'autres chargez d'Amours, d'em-
blèmes, des parfums ;*

*Je me pique autant que personne
De suivre la mode du temps.*

Et vieillis en moins de deux ans.

*Alors ceux qui m'aimoient sont ceux
qui me méprisent.*

*Rarement les Amans me laissent en
repos,*

Il en est peu qui ne me nuisent ;

*Je les crains, car souvent ils me casse-
sent les os,*

Et se font par là des querelles,

*Jaloux des privautés que m'accor-
dent leurs Belles.*

*Je n'ajoutéray rien à ce
que je vous manday le mois
passé des Metamorphoses d'O-
vide, mises en Vers François par*

276 MERCURE

M^r Corneille, avec des Figures au commencement de toutes les Fables, sinon qu'elles se vendent actuellement chez les Sieurs Guillaume de Luynes, Jean Guignard, & Michel Brunet, Libraires au Palais, & chez le Sieur Jean-Baptiste Coignard, rue Saint Jacques, à la Bible d'or. Je suis, Madame, vostre, &c.

A Paris, ce 31. Mars 1697.

2225522 222 2525 522

T A B L E.

P *Relude.*

Sonnet. 8

Harangue à Mr l' Archevêque. 11

Lettre sur les Agapes. 17

Satire contre le feu. 35

*Requeste de Mr le Comte de Cler-
mont Tonnerre au Roy.* 55

*Reception faite à Dijon à Mr
l' Evêque Duc de Langres.* 79

*Seconde réponse d'une explication
nouvelle d'un Passage de Vir-
gile.* 83

Epistre en Vers. 113

T A B L E.

Sur le néant des choses de la terre.

226

Discours sur la confiance en Dieu.

131

Mort de M^r l'Abbé de Lamont.

150

Reflexions sur le Ridicule.

155

*Modeles de Conversations pour
les personnes polies.*

158

Airs de M^r de Gilliers.

164

*Histoire des Diettes de Pologne
pour les Elections des Rois.*

167

*Sur les ravages du dernier Hi-
ver.*

168

*Reflexions sur la conduite de
l'homme sage.*

179

T A B L E.

<i>Histoire.</i>	188
<i>Epistre en Vers de M^r Danchet.</i>	209
<i>Madrigal à M^r l'Evêque Duc de Langres.</i>	218
<i>Explication en Vers de la marche des Echets.</i>	220
<i>Extrait d'une Lettre de Hollan- de.</i>	223
<i>Oeconomie de toute l'Eglise Ca- tholique.</i>	226
<i>M^r Jolly de Fleury & l'agrément de la Charge d'Avocat Ge- neral.</i>	230
Tout ce qui s'est passé à l'occasion de la mort du Grand. Maistre de Malte, & à l'élevation	

T A B L E.

d'un nouveau Grand Maistre.

230

Sacre de Mr l'Evêque de Mons-
pelier.

233

Mariage de Mr le Comte de
Maurepas.

234

Affaires d'Angleterre.

249

Receptions faites en plusieurs Vil-
les aux Ambassadeurs Pleni-
potentiaires de France.

256

Morts.

262

Article des Enigmes.

271

Metamorphoses d'Ovide en Vers.

275

L'Air doit regarder la page 176.

La Figure la page 219.





